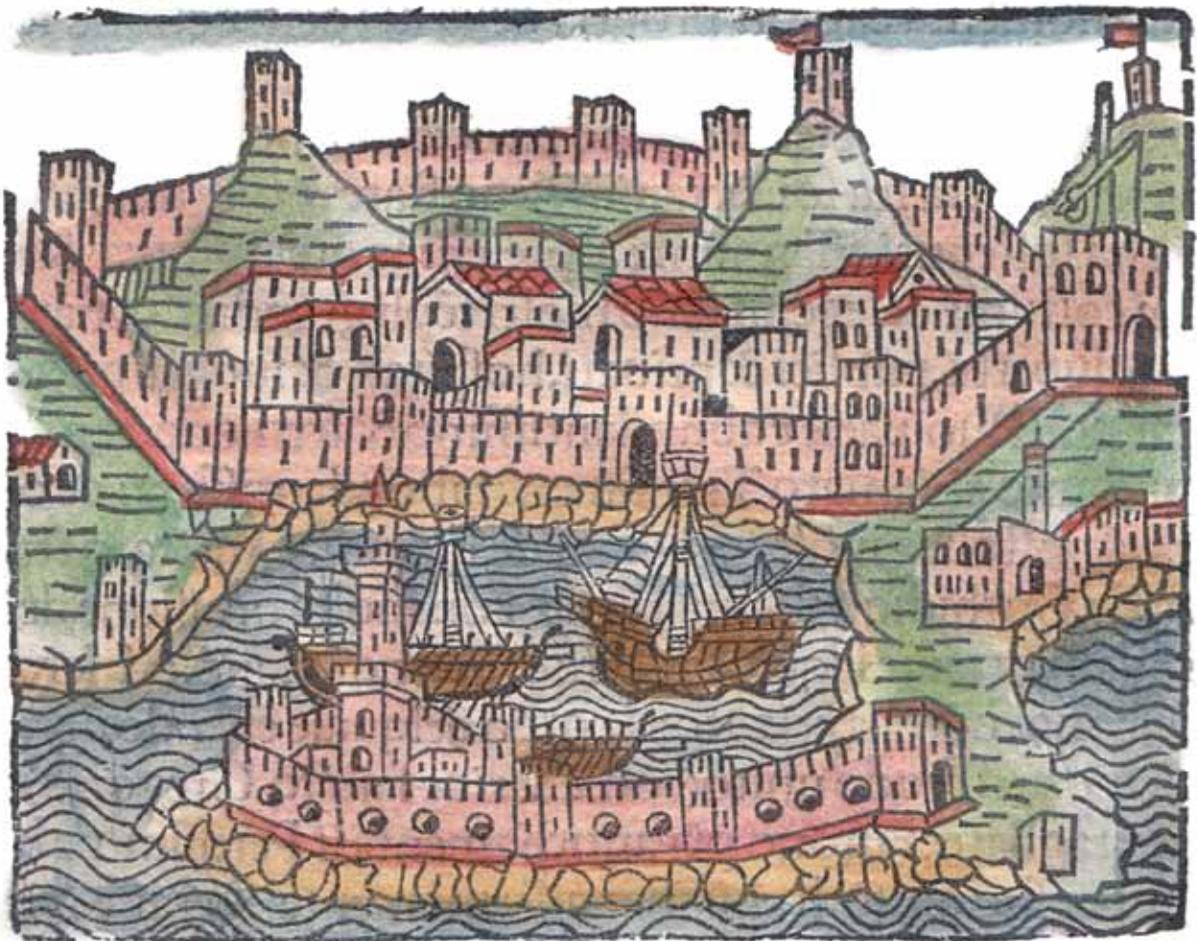


# Alexandrie médiévale 4

édité par Christian Décobert,  
Jean-Yves Empeur et Christophe Picard

Ⓒ Alexandria citta grandissima in Egypto.



Centre d'Études Alexandrines

## Alexandrie médiévale 4

**Comité de lecture**

Ghislaine Alleaume, Directeur de Recherche au CNRS

Marianne Bergmann, Professeur honoraire à l'Université de Tübingen

Christian Décobert, Directeur de Recherche au CNRS

Jean-Yves Empereur, Directeur de Recherche au CNRS

Paolo Gallo, Professeur à l'Université de Turin

Marie-Dominique Nenna, Directeur de Recherche au CNRS

Mervat Seif el-Din, Directrice Générale de la Recherche Scientifique à Alexandrie, Conseil Suprême des Antiquités

Michel Tuchscherer, Professeur à l'Université de Provence

© Centre d'Études Alexandrines, USR 3134 du CNRS, Alexandrie, 2011

ISBN : 978-2-11-128614-6

ISSN : 1110-6441

Maquette : Fatiha Bouzidi

Imprimé en Égypte par Sahara

Diffusion et distribution : De Boccard

Pour les ventes en Égypte : Centre d'Études Alexandrines, 50 rue Soliman Yousri, 21131 Alexandrie, Égypte

Pour les autres pays : De Boccard *Édition-Diffusion*, 11 rue de Médicis, 75006 Paris, France – [www.deboccard.com](http://www.deboccard.com)

*Études Alexandrines 24 – 2011*

---

*Directeur de la collection: Jean-Yves Empereur*

# Alexandrie médiévale 4

édité par Christian Décobert,  
Jean-Yves Empereur et Christophe Picard



Centre d'Études Alexandrines

# Sommaire

---

<b>Christian Décobert et Jean-Yves Empereur</b> Alexandrie médiévale. L'économie florissante d'une ville endormie ?	9
<b>Christophe Picard</b> Alexandrie et le commerce de la Méditerranée médiévale. Le contexte historiographique	15
<b>Alexandrie et le commerce de la Méditerranée de la fin de l'Antiquité</b>	37
<b>Mieczyslaw D. Rodziewicz</b> Wine Production and Trade in Late Roman Alexandria	39
<b>Elzbieta Rodziewicz</b> Alexandria and Trade in Late Antiquity: the Testimony of Bone and Ivory Production	57
<b>Alexandrie, place de commerce médiévale</b>	81
<b>David Bramoullé</b> Alexandrie, les Fatimides et la mer (969-1171)	83
<b>Oueded Sennoune</b> Le commerce dans les témoignages des récits de voyageurs	109

<b>Michel Balard</b>	
Le commerce génois à Alexandrie (XI <sup>e</sup> -XIV <sup>e</sup> siècle)	125
<b>Anika Kniestedt</b>	
Marchands et commerce à Alexandrie au XII <sup>e</sup> et XIII <sup>e</sup> siècle	135
<b>Alessio Sopracasa</b>	
Les marchands vénitiens et la douane d'Alexandrie à la fin du xv <sup>e</sup> siècle d'après le témoignage des « tariffé »	143
<b>Damien Coulon</b>	
Alexandrie, pôle du grand commerce médiéval au miroir des archives barcelonaises (XIII <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècle)	167
<b>Georg Christ</b>	
Contrebande, vin et révolte : lecture critique d'un conflit interculturel à Alexandrie	185
<b>Francisco Apellániz</b>	
Alexandrie, l'évolution d'une ville-port (1360-1450)	195
<b>Éric Vallet</b>	
Le marché des épices d'Alexandrie et les mutations du grand commerce de la mer Rouge (XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècle)	213
<b>Dominique Valérian</b>	
Les relations commerciales entre Alexandrie et le Maghreb, XI <sup>e</sup> -XII <sup>e</sup> siècle : de l'unité à la rupture ?	229
<b>Résumés</b>	239
<b>Abbréviations</b>	255
<b>Bibliographie</b>	257

# Alexandrie, l'évolution d'une ville-port (1360-1450)

---

## La communauté étrangère à Alexandrie

Fondée sur des récits de voyageurs, ou sur quelques commentaires isolés d'auteurs arabes, l'opinion que la ville d'Alexandrie éprouva un sévère déclin à la fin du Moyen Âge n'est pas difficile à retrouver dans la littérature historique. Cependant, il est certain que pendant tout le Moyen Âge une importante communauté marchande était présente en ville. Des recherches récentes se sont intéressées à la minorité juive, à la ville proprement islamique ou à certaines nations marchandes européennes<sup>1</sup> : dans les pages qui suivent, nous essayerons de formuler une hypothèse cohérente portant sur la transformation d'Alexandrie plutôt que sur son *déclin*. Nous nous concentrerons sur l'ensemble de la communauté étrangère en évitant un biais sur une « nation » ou groupement déterminé. Au lieu d'un recours *ad hoc* à des matériaux littéraires, nous utiliserons presque exclusivement une seule source, mais de façon sérielle : les actes que les notaires vénitiens envoyés en Egypte passaient dans les fudoqs et les rues de la ville. Quoique peu colorée et avec un fort biais juridique, cette source est cependant moins suspecte d'imposer une lecture idéologique de la réalité sociale. De son côté, la méthode employée n'est pas ambitieuse, et se bornera à la description de certaines pratiques sociales et à l'observation de tendances dans la lecture des séries de données. Cette lecture de données se fera simultanément sur plusieurs groupes (par origines, mais également hommes et femmes, élites et individus déracinés). Elle sera suivie d'une l'observation des espaces et de leur utilisation par la communauté étrangère. La démarche principale consistera, le plus souvent, en une comparaison entre la communauté des années 1360 et celle décrite par les notaires du XV<sup>e</sup> siècle.

---

1. ALEXMÉD 1, 1998 ; ALEXMÉD 2, 2002 ; MÜLLER-WIENER 1992 ; CHRIST 2006.

La présence d'Européens à Alexandrie semble avoir fortement changé entre le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à présent la seule explication disponible reste celle fournie par E. Ashtor, qui étudia la disparition progressive de bon nombre de communautés marchandes « minoritaires » entre 1400 et 1500<sup>2</sup>. Pour Ashtor, ce fut la conséquence d'une agressive politique mamelouke de monopolisation du commerce ainsi que de la forte concurrence représentée par les Vénitiens, qui réussirent à devenir hégémoniques dans le commerce avec le Moyen Orient. Dans les années 1970, Ashtor aborda le sujet depuis le point de vue de l'histoire économique, gardant un intérêt central pour la question du développement de l'Occident, tandis que l'historiographie actuelle porte de plus en plus son attention vers la question de l'identité ou les formes d'organisation économique des groupements minoritaires.

Une source exceptionnelle comme les notaires envoyés à Alexandrie par le gouvernement vénitien indique que, notamment avant le XV<sup>e</sup> siècle, cette communauté étrangère était fortement attachée à la vie de la ville et à son milieu immédiat, et surtout en étroit contact avec les îles grecques, comme la Crète (appelée Candie par les contemporains). Or, ce groupement résidant évolua en se différenciant de ceux qui peuplaient les autres comptoirs commerciaux de la Méditerranée orientale, et perdit progressivement son caractère régional, pour devenir un véritable *milieu d'affaires* vers la fin de l'époque mamelouke. La communauté étrangère d'Alexandrie fut le théâtre d'une transformation profonde, dont les causes vont au-delà de la question de la prééminence vénitienne ; d'une communauté stable aux dimensions relativement modestes, elle devint graduellement l'un des ports les plus fréquentés de la Méditerranée, et par elle passèrent des marchands de plus de 50 origines différentes. En tant que ville-port, Alexandrie recouvra pendant le XV<sup>e</sup> siècle une configuration spatiale précise et un statut administratif spécifique, et accueillit une communauté d'hommes d'affaires étrangers très variée et hétérogène.

Bien qu'il s'agisse d'un groupement fortement conditionné par le commerce, une analyse strictement économique et une vision fragmentée des nations comme des groupements isolés nous empêche de comprendre des aspects importants du caractère et de l'évolution d'une ville-port comme Alexandrie. Les actes des notaires vénitiens nous parlent de la composition de la communauté, du rôle de la femme dans son sein et de celui des acteurs secondaires, qui, comme les Grecs, sont très importants puisqu'ils agissent en tant que médiateurs pour les marchands venus de loin. Ces documents donnent des clés pour comprendre l'utilisation de l'espace par ce groupement, et offrent également un aperçu sur certaines pratiques culturelles et religieuses – comme la charité, la circulation de femmes au sein de la communauté, etc. – qui nous permettent d'identifier une affinité entre les membres de ce groupe. Avec le temps, l'affaiblissement de ces traits et l'affermissement d'autres – comme les changements dans la distribution des nations marchandes ou le nouveau profil des hommes d'affaires – nous aident à comprendre la position d'Alexandrie dans la Méditerranée en cette fin de Moyen Âge. Dans les pages qui suivent, et dans la mesure où nos sources permettent cette approche d'histoire sociale, on cherchera à comprendre cette évolution.

2. E. ASHTOR, « L'apogée du commerce vénitien au Levant: un nouvel essai d'explication », in *Atti del II convegno internazionale di storia della civiltà veneziana, Venezia, Centro di mediazione tra Oriente e Occidente (secoli xv-xvi): aspetti e problemi*, Florence, 1977, p. 307-326 ; E. ASHTOR, « The Venetian Supremacy in the Levantine Trade : Monopoly or Pre-Colonialism », *Journal of European Economic History*, 3, 1974, p. 5-53.

## Une note sur les sources

Avec la chute d'Acre en 1291, les papes prirent des mesures d'interdiction à l'encontre du commerce avec les Musulmans. Ce fut seulement en 1344 que le gouvernement de Venise réussit à obtenir un assouplissement de ces dernières et commença à envoyer à Alexandrie des convois de galées, propriété de l'État. Plus que probablement, ce fut alors que les premiers notaires arrivèrent à Alexandrie en tant qu'attachés du consulat, pour être relevés, en principe, tous les deux ans. À partir des informations fournies dans leurs registres, nous avons construit une base de données, qui recueille les origines, le statut, les fonctions des individus cités dans les actes ainsi que le type de rapports entre les acteurs<sup>3</sup>. L'inclusion dans la base de données de tous les actes notariés connus est encore en cours ; les tables et les autres chiffres fournis proviennent d'un échantillon qui comprend des informations relatives à 879 individus différents, qui apparaissent 1790 fois dans la documentation (fig. 1). La représentativité de l'échantillon se fonde sur le caractère consécutif et sériel de la saisie de données (sauf pour une série mineure datant des années 1390, sans lacunes), mais surtout sur le fait qu'il n'y avait qu'un seul notaire vénitien à la fois dans la ville. L'échantillon comprend les informations provenant des registres du notaire Giovanni Campione (à Alexandrie entre 1361 et 1363), une série comprenant des documents rédigés par Antonello de Vactaciis entre octobre 1400 et mars 1401, ainsi que ceux rédigés par Vettore Bonfantius entre janvier 1393 et septembre 1394<sup>4</sup>, puis entre octobre 1418 et juillet 1419, les actes passés par Servodio Peccator (1447-1449) et ceux de Niccolò Turiano entre décembre 1454 et novembre 1455.<sup>5</sup>

Premier acte	Dernier acte	N° docs.	Occurrences	Personnes	Origines
07/11/1361	18/10/1363	64	390	165	17
17/01/1393	05/09/1394	15*	55*	43*	6*
25/10/1399	03/03/1401	82	541	269	35
22/10/1418	02/12/1419	52	279	152	20
07/11/1447	06/02/1449	25	151	113	13
20/12/1454	25/11/1455	55	374	137	18

Fig. 1. L'échantillon<sup>6</sup>

3. Je souhaiterais exprimer ici ma gratitude à Daniel Duran i Duelt, qui a collaboré à la saisie de données à partir des registres de ces notaires.
4. Irrémédiablement abîmée, la série de 15 actes correspondant aux années 1393-94 contient plusieurs documents illisibles.
5. Venise, *Archivio di Stato, Cancelleria Inferiore* (dorénavant ASV, *CI*), B. 36, Notaire G. Campione (64 documents); ASV, *CI*, B. 222, Notaire A. Vactaciis (82 documents); ASV, *CI*, B. 22, Notaire V. Bonfantius (15 actes pour son premier séjour, suivis d'autres 52 documents en 1418-1419); ASV, *CI*, B. 211, Notaire N. Turiano (55 documents); quant aux actes du notaire S. Peccator, ils ont été publiés in Franco Rossi (éd.), *Servodio Peccator, Notaio in Venezia e Alessandria d'Egitto (1444-1449)*, Venise, Comitato per la pubblicazione delle fonti relative alla storia di Venezia, 1983 (25 documents).
6. Par *occurrence* nous entendons l'apparition des individus dans la documentation, puisqu'une même personne peut apparaître plusieurs fois dans les registres (la fréquence d'apparition pour l'ensemble de la base de données est de 2.03). Dans les figures 2,3 et 4 nous avons utilisé cet indicateur puisqu'il nous permet de mieux saisir l'activité des individus.

## La communauté des années 1360

Il semble juste de se demander quels étaient les traits caractéristiques de cette communauté dans les années 1360, puisqu'on a toujours le droit de signaler les précédents d'une présence européenne en ville pendant le XIII<sup>e</sup> siècle et même à l'époque fatimide. Alexandrie accueillait vers le milieu du quatorzième siècle une population européenne stable et attachée à la ville. Elle comptait nombre de Francs dont les noms dénotent souvent une origine byzantine, italienne ou du Midi français, bien que dans beaucoup de cas ces hommes semblent avoir habité la ville pour longtemps et les notaires ne savent pas nous en donner une origine assurée. Il y avait des femmes, dans une proportion beaucoup plus grande que pour toutes les autres époques analysées. Mais surtout, la communauté n'était pas marquée par la présence de marchands venus de loin, mais par une symbiose entre les Vénitiens et les Grecs d'îles proches comme la Crète, colonisées par la *Serenissima*.

Pourtant, des précédents importants comme la présence de consuls vénitiens et des liens stables de navigation avec Venise via la Crète datent des débuts du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup> ; la domination vénitienne de la Crète avait déjà démarré à cette époque-là, et la présence gréco-vénitienne en Égypte s'ajoutait à celles, antérieures, des Amalfitains ou des Pisans au Caire à l'époque fatimide. La communauté étrangère qui apparaît dans les documents de 1360 est cosmopolite parce qu'elle est composée d'individus hétérogènes qui ne sont ni des Musulmans ni des *dhimmis* égyptiens, mais elle a un caractère *local* à cause des liens qu'elle gardait avec son entourage immédiat et par la présence d'individus, aux connotations vaguement franques, mais dont la seule donnée sûre est qu'ils résident en Égypte. Surtout, la ville des années 1360 ne s'accordait pas à l'idée qu'on a de ce que doit être une *échelle du Levant*, une image forgée au Moyen Âge mais qui vaut également pour l'imaginaire de l'époque moderne. Les *nations*, en tant que groupes différenciés de marchands, sous la tutelle d'un consul, ressortent à peine de la documentation. Les funduqs ne concentraient pas la vie de la communauté et ne semblaient pas être un lieu principal d'habitation. Des pratiques religieuses étaient menées dans des églises de la ville plutôt que dans des chapelles à l'intérieur des funduqs. Les artisans de provenance européenne et les gens qui pratiquent des métiers en ville étaient nombreux (domestiques, prêtres, tailleurs, chapelains, drogmans, banquiers, serveurs et autres), ainsi que des intermédiaires et des marchands possédant des funduqs privés, intégrés dans la ville. En ce qui concerne les patrons de nef et de galées, ils sont cités seulement 5 fois par 34 fois en 1399-1401.

Ces personnages sont décrits par les notaires comme résidant à Alexandrie ou même au Caire, mais ils ont des noms latins. Une autre complication provient du fait qu'ils portent des noms de famille génériques, notamment des noms de ville, comme *De Beyrouth* (de Baruto), *De Caffa*, *De Ravenna*, *De Padova*, *De Florence*, etc. Le manque d'un nom de famille que l'on puisse attribuer clairement aux milieux marchands de Gênes, de Venise, des villes du Midi Français ou de Catalogne contraste fortement avec la tendance marquée dans les documents du XV<sup>e</sup> siècle,

7. D.W. WILLIAMSON, « Transparency, Contract Selection and the Maritime Trade of Venetian Crete, 1303-1351 », 2001, dernière consultation : décembre 2007 ; Document numérisé, [http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=320800](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=320800), p. 14.

où ce genre de noms devient exclusif des domestiques et d'autres personnages qui ne sont pas des hommes d'affaires. Le notaire ne donne pas d'indications qui puissent nous aider dans ce cas-là : par exemple, deux marchands nommés *De Beyrouth* se révèlent *habitor* à Alexandrie et au Caire respectivement ; d'un autre appelé *De Caffa* (Theodoxio), la seule donnée qu'on a est que la famille de sa femme habite à Candie mais qu'elle fait son testament à Alexandrie<sup>8</sup>. De Giorgio de Florence, enfin, on nous apprend qu'il habite au Caire où il est drogman<sup>9</sup>. Ce genre de situation met en deuxième position le nombre de marchands dont il n'est pas possible d'identifier l'origine, juste après les Vénitiens et avant les Candiotes (fig. 4). L'absence d'information n'est pas déterminante pour démontrer l'origine locale, alexandrine, de ces individus, mais elle parle du faible attachement de bon nombre d'entre eux aux réalités des métropoles. Le notaire n'est pas systématique quant il attribue deux autres adjectifs : « *habitor* » et « *existens* » ; ces données, par conséquent, ne marquent que des tendances, mais les personnages connotés comme *habitant d'Alexandrie* et surtout comme *habitant de Candie* sont très nombreux. Le chiffre de marchands connotés comme « *existens* » à Alexandrie est le plus élevé de toutes les périodes analysées. Il est également difficile de savoir de quelle juridiction relevaient les individus pour lesquelles la seule donnée dont nous disposons révèle qu'ils sont habitants d'Alexandrie, comme les femmes, les prêtres associés aux églises de la ville et les domestiques. Ces derniers, qui constituent une catégorie notable, sont désignés pour la plupart avec seulement un prénom, parfois accompagné d'un nom de ville<sup>10</sup>. Parfois celui-ci semble connoter une véritable origine, mais souvent il s'agit du signe d'une émigration antérieure, notamment pour l'île de Crète.

## Les femmes

La présence des femmes est un autre trait caractéristique de ce que l'on est venu à appeler « communauté vénitienne élargie » du XIV<sup>e</sup> siècle. Il faut tenir compte du fait que la proportion de femmes citées dans les documents est sept fois plus haute pour cette période initiale que pour les documents de la moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

La visibilité des femmes dans la documentation provient de deux types de documents, actes commerciaux et actes liés au mariage. Les femmes de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> et début du XV<sup>e</sup> siècles ont un rôle plus actif et dans plusieurs cas elles agissent en tant que représentantes légales pour le compte de leurs maris. En époque de peste, les femmes avaient tendance à récupérer leurs dots et souvent elles font signer des quittances à leurs maris, dans le cas où ils empruntent ces sommes pour faire du commerce<sup>11</sup>. Elles ont accès à la propriété, y inclus des funduqs et d'autres immeubles, et accumulent les biens des personnes décédées. Face à un nouveau mariage, la veuve du patron d'une taverne d'Alexandrie arrive à accumuler une dot dont le montant équivaut à celui

8. ASV, Cl, B. 36, Notaire G. Campione, *Çordanus de Barutho* apparaît dans 3 documents différents datés du 23/10/1362, *Georgio de Baruto*, 30/10/1362, *Thodoxi de Caffa*, 18/05/1362, 19/05/1362.

9. Giorgio de Florencia, *trucimano*, ASV, Cl, B. 36, Notaire G. Campione, 07/11/1361.

10. Par exemple, *Betinus de Bononia* (Bologna), ASV, Cl, B. 36, Notaire G. Campione, 27/07/1363, *Heynricus Flamingo* (Flamand), *Ibidem*, 02/06/1362, *Bartholomeus de Bordonis de Favencia* (Barcelone), *Ibid.*, 11/04/1363, *Astolfus Martini de Ravena* (Ravenna), *Ibid.*, 24/06/1362. Des autres domestiques, le notaire ne cite que le prénom.

11. Quittance de Baralaro de Lapo auprès sa femme Segorella de Cecilia, pour une quantité d'argent de £ 20 en monnaie vénitienne, promise à celui-ci lors du mariage, ASV, Cl, B. 36, Notaire G. Campione, 11/10/1363.

des femmes appartenant aux familles riches de Venise (300 besants)<sup>12</sup>. Ces femmes semblent liées d'une façon ou d'une autre à la vie de la ville : dans plusieurs actes, on entrevoit les rapports avec les esclaves qu'elles vendent, cèdent et, le plus souvent, affranchissent. Parfois, elles apparaissent citées explicitement comme habitantes d'Alexandrie, et pour les cas dont une origine claire est reconnaissable, elles proviennent de l'île de Crète. Tandis que les marchands des métropoles suivent la tendance habituelle à transmettre le gros de leur patrimoine à leurs descendants mâles, les Candiotes et Alexandrines font parfois un partage des héritages plus généreux avec leurs filles.

L'on aperçoit, dans le testament de la veuve d'un consul de Rhodes, ces rapports de protection et de clientèle qui nous permettent de saisir la dimension communautaire. Pour garantir que ses dernières volontés soient respectées, Lucia a désigné comme exécuteurs testamentaires un Vénitien noble, Lorenzo Bembo, mais aussi une femme proche, nommée Usabillan (*olim dominam meam*). Elle a laissé aussi de l'argent pour le notaire vénitien ; en tant que chapelain, il devra prier pour son âme. Elle a donné en gage un vêtement brodé en or et perles à deux domestiques d'un marchand vénitien, ainsi que des bracelets en or et perles (*brazales duo a mano*) à un *sarrasin* nommé Feraz. Or un marchand grec très actif, et sans doute quelqu'un de proche, a tout racheté pour elle. Si Lucia semble recevoir la protection de certains membres de la communauté, d'autres personnes font l'objet de la sienne. Ainsi elle lègue à Sabe, femme d'un Copte nommé Temer, un vêtement (*candoram*) blanc nommé en arabe *sabrit*. Elle a aussi une esclave, qu'elle entend laisser à ses fils, mais si ce même marchand grec qui a acheté ses bijoux veut l'acheter par une certaine somme, il pourra le faire. De l'enfant de cette esclave, ses fils peuvent faire ce qu'ils veulent. Dans ce cas, tous ses biens vont aller dans les mains des descendants mâles ; elle lègue à sa fille Teodora un vêtement brodé en perles, mais rien d'autre puisqu'elle a reçu sa dot<sup>13</sup>.

En ce qui concerne les femmes de cette communauté étrangère, les documents témoignent du climat de grande incertitude provoqué par la peste, mais aussi des stratégies qu'elles suivent pour maintenir leurs patrimoines et de la capacité qu'elles ont pour accumuler l'argent de leurs maris marchands, puisque, comme le voit, souvent elles n'héritent que de leur dot. Bien que timidement, nous pouvons observer certains phénomènes comme la circulation de femmes au sein du groupement. Pendant la période allant de 1360 jusqu'à 1400, nous trouvons deux cas de femmes qui habitent dans la ville et qui, en époque de peste, se remarient assez vite avec d'autres membres de la communauté. En juillet 1362, Leo de Negroponte emprunte à sa femme, Ryni de Vixo, une quantité d'argent promise à celle-ci par un autre marchand alexandrin, un noble de Venise nommé Marco Bollani, lors de son mariage. En octobre de l'année suivante, le nouveau mari de Ryni, Thonio de Padua donne quittance à celle-ci pour une quantité d'argent assez importante (75 ducats) qu'elle lui a promis quand ils se sont mariés<sup>14</sup>. Un voyageur contemporain décrit ainsi un réseau familial de convertis : un drogman florentin – plus que probablement le

12. Antonio Liberto q. Jacopo de Turin, accepte à Maria, veuve de Giovanni Barbaro, patron d'une taverne, comme épouse, et reconnaît avoir reçu une dot de 300 besants d'or d'Alexandrie en argent, tissu et vêtements, ASV, CI, B. 222, Notaire A. Vactaciis, 1406-07-29. Pour le montant des dots, S. McKee, « Households in Fourteenth-Century Venetian Crete », *Speculum*, 70, 1995, p. 37-46.

13. Testament de Lucia, *mater iohanni teodore atque zorzini olim filiorum quondam ser georgii melli olim consulis de rodo in alexandria*, ASV, CI, *Notai*, B. 22, Notaire V. Bonfantius, testaments, 1420-01-[?].

14. ASV, CI, B. 36, Notaire G. Campione, 1362-07-28, 1363-10-10.

Giorgio de Florencia cité plus haut – a marié sa fille à un jeune renégat vénitien, devenu ensuite son successeur dans le poste<sup>15</sup>. Cette présence de femmes accompagne un ensemble de pratiques comme la circulation de ces menus capitaux, l'échange de dots et d'autres dons liés au mariage, ou les rapports de protection et de clientèle. Elle nous permet d'identifier un noyau gréco-vénitien pour ce qu'on est convenu d'appeler *communauté étrangère* pour cette époque, mais qui va au-delà du terrain strictement commercial. Toujours moins fréquents après 1360, les testaments de femmes deviennent rares à partir de 1400, voire disparaissent. Quelques documents datés du xv<sup>e</sup> siècle font allusion à des mariages arrangés dans les villes d'origine des marchands, ou même en dehors de l'espace égyptien.

## Alexandrie et les élites des républiques marchandes

La communauté du xiv<sup>e</sup> siècle, formée par des personnages de moindre influence, dont les origines sont souvent difficiles à identifier, céda progressivement sa place à un milieu à vocation commerciale, intégré par des individus provenant des grandes familles des républiques marchandes italiennes. Cela vaut surtout pour les Vénitiens qui, s'appuyant sur l'élément grec, constituaient le noyau de la communauté étrangère, mais les noms des Génois qui débarquèrent en 1400 à Alexandrie évoquent les milieux de l'élite financière de la ville, notamment les Lomellino, Salvago, Grimaldi et Doria, mais aussi les Lercario, Scoto, Grillo ou De Mari (fig. 2). Absents des documents des années 1360 et 1390, les Génois, dont l'économie était largement fondée sur l'activité financière et la navigation, n'avaient pas comme priorité une présence continue dans les ports du Proche Orient arabe. Cependant, il semble que, quand elle se manifesta, la présence des Génois à Alexandrie fut toujours l'apanage des grandes maisons, contrairement aux communautés qu'ils avaient formées pendant le xiv<sup>e</sup> siècle dans leurs zones d'influence, comme en mer Noire et surtout à Chios. Dans ces zones d'influence génoise, l'on a identifié une tendance à l'équilibre entre clans familiaux nobles et populaires. À Alexandrie, cependant, les mentions des grands clans familiaux nobles dépassent largement celles des groupements familiaux populaires, comme les Giustiniani<sup>16</sup>.

Le bon fonctionnement du système de galées marchandes, comme on l'a dit, est à la base du succès vénitien dans les trafics avec l'Orient. Mais ce succès, c'est avant tout le succès du patriciat. Depuis 1320, le gouvernement vénitien mit en place un modèle de financement pour les galées *de*

15. Frescobaldi, L., *Viaggio di Lionardo di Niccolò Frescobaldi in Egitto e in Terra Santa, con un discorso dell'editore [G. Manzi] sopra il commercio degli Italiani nel secolo XIV*, Rome, 1818, p. 89-90.
16. Pour l'importance de l'élément *populaire* au sein de la *Mahona* de Chios, voir J. HEERS, « Origines et structures des compagnies coloniales génoises », in *État et colonisation au Moyen Âge et à la Renaissance*, Lyon, la Manufacture, 1989, 17-33, particulièrement p. 25-26. Pour les équilibres entre nobles et populaires dans les nominations aux charges, notamment après 1350, M. BALARD, « Les milieux dirigeants dans les comptoirs génois d'Orient (xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> s.) », in *La storia dei Genovesi, Atti del Convegno di studi sui ceti dirigenti nelle istituzioni della Repubblica di Genova, Genova, 7-9 Novembre 1980*, Gênes, 1981, p. 159-181, particulièrement p. 165-166. Pour la formation des groupements lignagers génois (les *alberghi*), et en particulier des grandes maisons, E. GRENDI, « Problemi di storia degli alberghi genovesi » in *La storia dei Genovesi, Atti del Convegno di studi sui ceti dirigenti nelle istituzioni della Repubblica di Genova, Genova, 7-9 Novembre 1980*, Gênes, 1981, p. 183-199.

*la muda* qui privilégiait fortement les Nobles<sup>17</sup>. Nous devons prendre en considération le fait que le système de galées publiques et la grande réforme constitutionnelle vénitienne (1297-1393) d'où sortit la définition légale de noblesse, eurent lieu en même temps. D'après les dispositions de 1305, seulement les citoyens « de première classe » avaient le droit de participer au commerce extérieur des galées<sup>18</sup>. Même avant le départ des premiers convois pour Alexandrie, le gouvernement décida que les épices devaient impérativement passer par Venise (1334). Cette politique fut débattue plusieurs fois, mais elle fut toujours maintenue ; les épices et les autres marchandises orientales devinrent par la suite le monopole des galées d'État<sup>19</sup>. Ce monopole fut maintenu pendant toute l'époque mamelouke, et ne prit fin qu'en 1514, à la veille de la conquête ottomane<sup>20</sup>.

Pour le cas de Venise, le processus par lequel Alexandrie devint la cible des grandes fortunes ne s'acheva que vers la fin des années 1410. Entre janvier 1393 et septembre 1394, par exemple, un notaire vénitien à Alexandrie enregistra seulement 8 patriciens dans ses actes, parmi un groupe composé d'un résident à Alexandrie, un à Caffa en mer Noire, 12 Chrétiens et 5 Juifs de Crète, 5 personnes d'origine inconnue et un total de 31 Vénitiens<sup>21</sup>. Les spécialistes du commerce oriental placent l'essor des échanges vénitiens en 1403. Ce fut à partir de 1405 que les enchères commencèrent à refléter l'intérêt constant des investisseurs pour armer les galées levantines de la Commune<sup>22</sup>. En plus des familles qui avaient eu une présence en ville plus ou moins continue depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, comme les Contarini, Dolfin, Da Mula, ou Querini, le commerce de l'Égypte commença alors à attirer d'autres lignages (fig. 3). En général, l'activité des patriciens s'accrut nettement pendant le XV<sup>e</sup> siècle ; leur présence en ville augmentait lors de l'arrivée des galées, mais la tendance était également reconnaissable pendant toute l'année.

Depuis les années 1390, on peut identifier la tendance, de la part de certains lignages nobles, à disposer des services continuels d'un de leurs membres à Alexandrie. Or ces présences aboutissent à la construction de véritables carrières en Orient, consolidées par l'accès au poste de consul. Biagio Dolfin, consul à plusieurs reprises dans les années 1410-1420, était en Égypte dès le début des années 1390, ainsi que Francesco Michiel (consul en 1420-1422), ou Antonio da Mula (consul en 1399-1401). Le consul Niccolò da Molin (1434-1435) était déjà en affaires avec l'Égypte en 1419, et d'autres comme Giovanni da Canal (1392) sont cités pendant deux décennies dans les recueils des notaires. Souvent, ces carrières se construisent au niveau du sultanat : plusieurs membres des familles Dolfin, Storlato ou Tron occupèrent la charge de consuls tant à Alexandrie qu'à Damas<sup>23</sup>.

17. B. DOUMERC, D. STOCKLY, « L'évolution du capitalisme marchand à Venise : Le financement des *galere da mercato* à la fin du XV<sup>e</sup> siècle », *Annales. Histoire Sciences Sociales*, 50.1, 1995, p. 137.
18. R.C. MUELLER, « Greeks in Venice and 'Venetians' in Greece » in C. MALTEZOU (éd.), *Ricchi e Poveri nelle comunità ebraiche di Candia e Negroponte (sec. XIII-XIV)*, Venise, 1998, p. 167-180, particulièrement p. 168 ; L. MOLÀ, R.C. MUELLER: « Essere straniero a Venezia nel tardo Medioevo : accoglienza e rifiuto nei privilegi di cittadinanza e nelle sentenze criminali » in S. CAVACIOCCHI (éd.), *Le migrazioni in Europa secc. XIII-XVIII : atti della « venticinquesima Settimana di studi », 3-8 maggio 1993*, Florence, 1994, p. 839-51, particulièrement p. 841.
19. ASHTOR 1983a, p. 132.
20. Pour l'interruption bilatérale des accords, APELLÁNIZ 2009, p. 256-258.
21. ASV, CI, B. 22, Notaire V. Bonfantius.
22. D. STOCKLY, *Le système de l'incanto des galées du marché à Venise (fin XIII<sup>e</sup>-milieu XV<sup>e</sup> siècle)*, Leyde-New York-Cologne, 1995, p. 136-142 ; ASHTOR 1983a, p. 200.
23. G. BERCHET, *Relazioni dei consoli veneti nella Siria*, Turin, 1866, p. 55-57 ; ASHTOR 1983a, p. 555-559.

Les longs séjours témoignent d'un rapport intime entre les deux métropoles, et montrent que l'expérience alexandrine était plus qu'une étape dans la formation des jeunes marchands. Les exemples sont nombreux : Perazzo Malipiero (1398-1399)<sup>24</sup>, Francesco Michiel (1420-1422)<sup>25</sup>, Pietro Trevisan (1412-1414)<sup>26</sup> qui occupèrent tous la charge de consul à Alexandrie, sont repérables dans les registres des notaires même à distance de vingt ans.

Alexandrie avait ressemblé pendant le XIV<sup>e</sup> siècle à d'autres centres de la Méditerranée pour lesquels nous disposons de documentation notariale, comme Caffa, Candie, Modon ou Coron, où la présence des marchands des métropoles se mélangeait à une population stable d'origine européenne. Mais Alexandrie n'était pas une partie du domaine vénitien ou génois, et si jamais elle avait ressemblé à une colonie, au cours du XV<sup>e</sup> siècle elle devint un centre d'échanges commerciaux et financiers sous une autorité forte – celle des Mamelouks – capable d'attirer l'investissement et les stratégies des grandes familles marchandes. Aux étrangers du XIV<sup>e</sup> siècle et à leur vie communautaire se substitua la présence d'un milieu élitaire, formé par des hommes d'affaires importants.

Un coup d'œil à la distribution de présences par origines (fig. 4) montre qu'il est vrai que la prolifération de nations mineures s'arrêta après l'éclosion du début du siècle, mais aussi qu'un ensemble de groupements consolida sa présence et que ceux-ci étaient mieux distribués par rapport au total. Les données de 1418-1419 sont « atypiques » parce que les Génois et les Catalans avaient un conflit diplomatique avec Le Caire, ce qui n'arrêta pas leur navigation, mais empêcha l'existence d'une communauté stable. Comme cela s'était passé pour les Génois en 1400, l'activité des familles nobles vénitiennes, comme les Dolfin, Michiel, Bembo, Zorzi, Bernardo, Querini, Donato, Contarini, Capello ou Bon marqua presque complètement la vie de la communauté étrangère. Cependant, à partir des années 1440, ces conflits bilatéraux éclatèrent moins fréquemment, et une présence équilibrée d'Italiens, Aragonais et de marchands du Midi avait tendance à se rétablir.

Un dernier élément de comparaison provient de l'étude la clientèle du notaire, soit de la façon dont les individus ont recours à lui ou sont mentionnés dans ses actes. Les Alexandrins des années 1360 apparaissent comme des clients assidus du notaire (chaque personne apparaît 2.29 fois dans la documentation par moyenne), mais cela est en partie la conséquence des nombreux testaments recueillis par l'écrivain. La mort des membres de la communauté met en évidence des nombreux rapports entre les personnes, motivés surtout par de petites dettes ou par la récupération d'objets ou de vêtements donnés en gage. Cependant, si l'on tient compte du nombre de documents et du temps d'activité des notaires, on se rend compte que la clientèle était plus variée et nombreuse en 1400 ou en 1420. Si pour la première époque les clients s'intéressaient souvent à des questions relatives à la famille et à la gestion du patrimoine, ce sont de plus en plus les affaires qui poussent à aller chez le notaire au quinzième siècle. En 1393-1394 et en 1418-1419, les procurations sont très nombreuses et cela fait descendre le nombre d'individus cités dans les documents. Ce genre de mandats constitue un signe de vitalité dans les échanges ; il n'y apparaît que le procureur et la personne à laquelle il donne le pouvoir d'agir en son nom, en plus des

24. ASV, *Cl, Notai*, B. 22, Notaire V. Bonfantius, 18/04/1419.

25. ASV, *Cl, Notai*, B. 222, Notaire A. Vactaciis, 29/10/1399, 05/02/1400, 29/12/1400.

26. ASV, *Cl, Notai*, B. 22, Notaire V. Bonfantius, 03/11/1419, 02/12/1419, 27/03/1420.

témoins. En général, sauf pour les données relatives à la période 1447-1449 – une série très courte de documents, rédigés lors d'un conflit entre Le Caire et Venise –, les documents montrent que le notaire travaillait beaucoup plus pendant le XV<sup>e</sup> siècle.

Les nombreuses communautés présentes en ville entre 1399 et 1401 (on compte des individus de 35 origines différentes) ainsi que le volume d'actes qui nous est parvenu pour cette période, pourraient nous pousser à penser que le commerce était plus actif à cette époque-là ; or, la simple constatation que le notaire passait la même quantité d'actes en 1454-1455 (5 par mois) nous empêche de l'affirmer. La différence reste que ces documents concernent un nombre mineur de nations et de groupements (18), mais mieux représentées, et qu'ils s'intéressent à des marchands plus actifs, qui apparaissent mentionnés plus souvent (2.7 fois chacun).

1399-1401		1418-1419	
Lercario	24	-	32
-	23	Dolfin	17
Lomellino	21	Michiel	16
Salvago	14	Bembo	13
Scoto	11	Zorzi	12
Simonello	11	Bernardo	12
Bartolomeo	11	Cumulo	11
Bera	11	Rizo	11
Mula	11	Sori	9
Amettler	10	Arcangeli	9
Mortas	10	Querini	8
Rizo	9	Ialina	8
Grimaldi	9	Donato	7
Doria	8	Piloti	6
Albito	8	Capsali	5
Grillo	8	Contarini	5
Solasi	8	Capello	4
Mari	7	Bon	3

Figure 2 : Activité des marchands par nom de famille

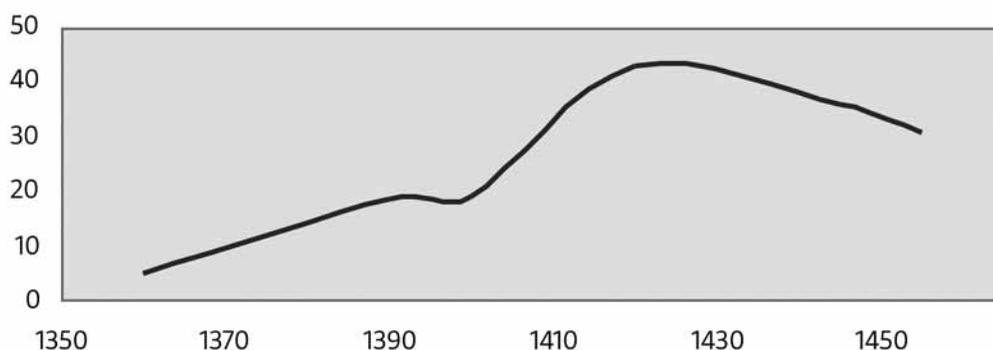


Figure 3 : Activité des nobles à Alexandrie<sup>27</sup> (%)

## Changements dans l'espace urbain

Nous savons comment, pendant l'époque ayyoubide, la ville perdit sa juridiction sur la région qui l'entourait et commença à être désignée par les gens du Caire comme le *thaghr*, soit par son statut administratif de port et frontière de l'Égypte. A. L. Udovitch a montré comment, malgré une présence importante dans les documents de la *Geniza* comme entrepôt d'entrée et sortie de personnes et marchandises et comme lien avec l'Europe, elle cédait sa place au Caire (et avant les Fatimides à Fustât) en tant que centre majeur d'emmagasinage, distribution et finance<sup>28</sup>. Le commerce de transit restait toutefois important, mais dans un cadre de subordination administrative. Tandis que la ville revêtait un statut dégradé, et qu'elle était de plus en plus considérée par Le Caire comme un poste d'avant-garde (le patronage architectural du gouvernement se borna à l'aspect militaire), le commerce avec la ville restait garanti par l'activité de Génois, Vénitiens et Pisans. Ce statut subordonné continua au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, quand le contrôle de la ville frontalière restait dans les mains d'un militaire qui ne provenait pas des rangs élevés de la hiérarchie mamelouke. C'est dans ce contexte qu'il faut placer la communauté qui ressort des documents de G. Campioni, par lequel la ville fut reléguée à une position périphérique qui dura jusqu'au sac de la ville par Pierre de Lusignan en 1365, soit à peine quelques mois après le départ du notaire<sup>29</sup>. À cette date, les funduqs furent détruits et les étrangers résidents subirent de dures représailles<sup>30</sup>. Après l'attaque, les traits qui avaient caractérisé la communauté étrangère, comme sa composition sociale, ainsi que son attachement à l'Égypte et à son entourage immédiat, changèrent rapidement. Pendant le XV<sup>e</sup> siècle, et très nettement après la période 1400-1420, l'on perçoit également une série de changements au niveau de l'espace, des usages du langage et des toponymes recourant dans les documents.

27. On a divisé, pour chaque époque, les occurrences de patriciens vénitiens dans la documentation par le total des ressortissants étrangers de la ville cités par le notaire. Les données sont exprimées en pourcentage.

28. UDOVITCH 2002, p. 101.

29. DÉCOBERT 1998, p. 75.

30. COULON 2004, p. 48-50, 75, 82.

1361-1363	%
Venise	42,8
Aucune	26,9
Candie	17,4
Vénitiens de Candie	3,58
Sujets mamelouks	2,30
Verona	1,02
Bologna	0,7
Florence	0,7
Allemagne	0,5
Cofra	0,5
Catlogne	0,5
Gènes	0,5
Provence	0,5
Thessalonique	0,5
Treviso	0,5
Vénitiens de Chypre	0,2
Milan	0,2
Vénitiens de Rhodes	0,2

1399-1401	%
Gènes	34,7
Catlogne	11,4
Venise	10,3
Ancône	7,3
Aucune	6,2
Languedoc	4
Candie	2,4
Narbonne	2,2
Sujets mamelouks	2,2
Florence	2
Naples	1,6
Provence	1,6
Rhodes	1,6
Gaeta	1,4
Majorque	1,4
Sienna	1,4
Barletta	1,2
Toscane	1,2
Marseille	0,7
Fano	0,5
Sicile	0,5
Zara	0,5
Krk-Veglia(Dalmatie)	0,1
Arnafi	0,1
Asti	0,1
Castille	0,1
Casula	0,1
Chypre	0,1
Flandre	0,1
Galipoli	0,1
Lecce	0,1
Messina	0,1
Perugia	0,1
Pise	0,1
Thessalonique	0,1

1418-1419	%
Venise	56,4
Candie	16,9
Aucune	9,3
Juifs de Candie	6,1
Sujets mamelouks	2,5
Vénitiens de Candie	1,7
Allemagne	0,7
Cremona	1,7
Florence	0,7
Pise	0,7
Rhodes	0,7
Catlogne	0,3
Chypre	0,3
Gaeta	0,3
Gènes	0,3
Lossin	0,3
Piacenza	0,3
Sienna	0,3
Vienna	0,3
Zadar	0,3

1447-1449	%
Venise	33,7
Catlogne	16,5
France	11,9
Aucune	9,9
Sujets mamelouks	9,2
Florence	5,9
Gènes	3,3
Rhodes	3,3
Florentins d'Avignon	1,9
Candie	1,3
Pise	1,3
Ancône	0,6
Savoine	0,6

1454-1455	%
Venise	23,8
Gènes	19,8
Catlogne	16,0
Florence	11,5
Candie	7,5
Aucune	7,2
Sujets mamelouks	4,5
France	3,2
Languedoc	2,4
Gaeta	1,3
Corfou	0,5
Raguse	0,5
Lombardie	0,2
Marseille	0,2
Nice	0,2
Rhodes	0,2
Toscane	0,2

Figure 4 : Origines des individus cités dans les documents<sup>31</sup>

31. En ce qui concerne les origines des individus (fig. 4), le notaire suit une catégorisation juridique de l'appartenance. Nous avons saisi les données telles qu'il les fournit ; par Vénitiens, le notaire entend citoyens et nobles, tandis que pour les ressortissants des îles et d'autres parties du *dominio* vénitien – qui avaient un statut légal différent – il cite l'origine spécifique (Crète, Corfou, etc.). Il procède de la même façon pour certains groupements comme les juifs de Crète. Les domestiques n'ont presque jamais d'origine et les esclaves sont décrits selon des critères ethniques. Nous avons rangé parmi les sujets mamelouks les personnes dont la seule donnée qu'on dispose est qu'ils sont habitants d'Alexandrie, même s'il s'agit de Francs.

Un signe de la transformation subie par la ville est la concentration progressive de la vie de la communauté étrangère dans les grands funduqs des nations. Les funduqs sont cités 30 fois dans les documents des années 1440 et 1450 de notre échantillon, pour trois fois seulement dans les années 1360. Avant les événements de 1365, on ne trouve pas d'allusions à des gens qui vivent dans les funduqs. Même les mentions des funduqs comme lieux de commerce sont réduites ; seuls ceux de Narbonne et de Marseille sont nommés explicitement. Du deuxième, on a des nouvelles parce qu'une femme, nommée Catherine et qui y travaille dans le débit de boissons, est citée dans un testament<sup>32</sup>. Les allusions aux funduqs des nations alternent avec celles des magasins et des funduqs privés, qui font l'objet de contrats de loyer ; ils sont souvent dans les mains des Grecs, des drogman et d'autres étrangers qui vivent de façon permanente à Alexandrie et qui les louent à d'autres marchands, parfois en colocation<sup>33</sup>. Il semble donc que jusqu'au début du xv<sup>e</sup> siècle il n'y a pas de contrainte réelle quant à l'utilisation d'espaces en dehors des funduqs des nations. Entre 1401 et 1406, une femme franque en possède un et des artisans francs continuent à demeurer dans ce genre de bâtiments dans les années 1418-1419<sup>34</sup>. À partir des années 1420, les allusions à ces magasins privés deviennent rares, tandis que le nombre et la variété de citations des funduqs nationaux s'accroît.

Vers 1450, ce processus de concentration de la vie marchande dans le funduq ressort nettement des documents. Il faut également remarquer le vocabulaire, riche et spécifique, qui sert à désigner ces endroits : les gros funduqs comprennent ainsi des chambres privées (*ad fonticum dominorum catellanorum in alexandria ... in camera*)<sup>35</sup>, des cours (*in fontico florentinorum ... anditum*)<sup>36</sup>, des logements des marchands (*in fontico dominorum januensium in domo habitationis domini...*)<sup>37</sup>, des boutiques de tel ou tel autre artisan (*in apotecha magistri armani sartoris*), et surtout des espaces liés à l'institution consulaire, comme la chancellerie (*in cancellaria... posita in fontico mayori venetorum*)<sup>38</sup>, les maisons des consuls (*in fontico dominorum venetorum ubi dominus consulis fecit residentiam*)<sup>39</sup>, in

- 
32. *Tabernarie fonticis marsilie*, ASV, CI, B. 36, Notaire G. Campione, 02/06/1362, Un *fonticu narbone* est cité dans ASV, CI, B. 36, Notaire G. Campione, 07/11/1361.
33. Les notaires fournissent parfois des descriptions de ces funduqs privés. Bartolomeo de Bordon se constitue comme colocataire d'un funduq à Alexandrie, en plus d'Astolfo de Ravenna, jusqu'alors seul signataire du contrat de location avec le propriétaire, le drogman du consul vénitien Petro Malcento. Le loyer annuel de ce funduq, situé à côté de celui de Bernardo Duodo (*fonticum positum apud illum ser bernardi duodho*), est de 175 *miliaresia* d'or, ASV, CI, B. 36, Notaire G. Campione, 11/04/1363, aussi dans l'inventaire des biens de Benedetto Lercario de Gênes, mort *ab intestato* à Alexandrie. L'inventaire cite la maison du défunt et des magasins privés, ASV, CI, B. 222, Notaire A. Vactaciis, 25/09/1400. D'après un autre de ces contrats de loyer, Manoli Sclavo de Candie loue un funduq à Ambrogio d'Antonio de Venise et Benedetto de Città di Castello. L'immeuble se trouve dans un endroit appelé par le notaire *Cacasfora* (?), et un épicier nommé Maître Gherardino y habite. Le contrat de location est pour une année à partir du premier mars 1420, et le prix est de 13 ducats annuels. Sclavo s'engage à remanier les terrasses du funduk s'il est nécessaire, à doter le bâtiment de murs, à l'entretenir et le protéger pendant le terme du contrat, ASV, CI, Notai, B. 22, Notaire V. Bonfantius, 1420-03-[?].
34. *Alexandrie tere egipti in domo ... done ysabele*, ASV, CI, B. 222, Notaire A. Vactaciis, 1401-01-20, *Alexandria tere egipti in fontico seu domo done ysabelle*, ASV, CI, B. 222, Notaire A. Vactaciis, 1406-10-13.
35. ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 06/08/1455.
36. ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 26/08/1455.
37. ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 25/08/1455.
38. ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 20/12/1454.
39. ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 16/12/1455.

*domo eiusdem domini consulis posita in fontico dominorum januensium*<sup>40</sup>) ou les chapelles (*alexandrie...in capella...posita in fontico maiori venetorum*)<sup>41</sup>. Les descriptions s'étendent aux rues et aux quartiers où ces bâtiments se trouvent (*alexandrie terre egypti in fontico ... florentinorum situato in charisyo sive via itur ad curiam domini armirati alexandrie*<sup>42</sup>, *alexandrie terre egypti in carusio sive strata situata praes fonticum dominorum florentinorum qua discuritur versus tresantiam curiae maioris armirati alexandrie*<sup>43</sup>), etc.

Un processus similaire est identifiable pour les lieux de culte. La prédominance de l'élément gréco-vénitien se fait remarquer dans les années 1360 et l'on peut constater la continuité du culte dans des temples melkites et coptes, à en juger par l'apparition de certains popes associés aux églises locales, comme celle de Saint-Nicolas d'Alexandrie, souvent citée mais dont on n'a plus de mention dans les notaires du xv<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Les églises chrétiennes de Saint-Marc et de Sainte-Marie des Génois sont des endroits importants pour les membres de la communauté des années 1360, qui s'y font enterrer et auxquelles ils lèguent des sommes dans leurs testaments<sup>45</sup>. Au contraire, au xv<sup>e</sup> siècle l'on ne trouve qu'une mention isolée à l'église de Saint-Sabas, et surtout des allusions à des chapelles à l'intérieur des funduqs et à des chapelains payés par les métropoles<sup>46</sup>.

Comme ils auraient fait dans une ville chrétienne, les membres de la communauté des années 1360 se font enterrer dans les églises de la ville et laissent de l'argent aux mendiants et aux porteurs du cercueil. Dans plusieurs documents les testeurs lèguent de l'argent aux églises alexandrines, et dans deux cas, ils destinent des sommes à des œuvres caritatives. Ces individus sont presque invariablement des habitants de Candie. Quant à cet argent laissé pour les pauvres, il paraît en effet très probable que l'on soit devant des pratiques de bienfaisance dont les destinataires étaient des gens de la ville. Les dernières notices d'enterrements datent des

40. ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 26/06/1455.

41. ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 28/08/1455.

42. ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 17/05/1455.

43. ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 13/08/1455.

44. C'est le cas des popes Macario de Thessalonique (Machario de Salonico), ou un autre nommé Nicolai d'Alexandrie. Dans son testament, Johannes Synadino, laisse 70 hyperpères à sa sœur Cali, 100 à sa sœur Regina et 200 à son frère Nicolai. D'autres sommes sont réservées à la célébration de messes pour son âme, et destinées à des prêtres comme le notaire et chapelain vénitien, ou les popes Nicolai de Alexandria et Macario de Salonico, ce dernier étant son confesseur à Alexandrie. Johannes lègue aussi une certaine quantité à son domestique Laurencio et à un autre domestique du consul vénitien, nommé Bettino, ASV, CI, B. 36, Notaire G. Campione, 27/07/1363. Le Pope Macario de Salonico, résidant à Alexandrie, désigne comme son procureur Nicoletto Peregrino, chapelain à Candie, afin qu'il récupère huit hyperpères que Johannes Synadino lui a laissés dans son testament, ASV, CI, B. 36, Notaire G. Campione, 07/08/1363. Pour l'églises associées aux *nations* marchandes, M. MARTIN, « Alexandrie chrétienne à la fin du xii<sup>e</sup> siècle d'après Abu l-Makarim », in *ALEXMÉD* 1, 1998, p. 47.

45. *apud sanctum marcum ... alexandrie*, ASV, CI, B. 36, Notaire G. Campione, 14/03/1362, *sanctum nicolaum alexandrie*, 02/06/1362, *sanctum nicolaum de alexandrie*, ASV, CI, B. 36, Notaire G. Campione, 18/08/1363, 18/10/1363, *ecclesie sancte marie januensium*, 18/10/1363. Pour des époques plus tardives, nous trouvons une mention à l'*ecclesie sancti marci in alexandria ubi manet bolferaz* (probablement un Copte nommé Abu-l-Farah), ASV, CI, *Notai*, B. 22, Notaire V. Bonfantius, 04/04/1420, ou le testament de Lucia, déjà cité, qui dispose la vente d'une « candore » de soie blanche, afin de léguer 4 ducats à l'église de Saint Nicolas, testament de Lucia, ASV, CI, *Notai*, B. 22, Notaire V. Bonfantius, 01/[?]/1420.

46. Pour l'église de Saint-Sabas, testament d'Alexius d'Antinari d. Pauli, daté au Caire, 04/10/1456, pour une de ces chapelles, *alexandrie ... in capella ... posita in fontico maiori venetorum*, 28/08/1455.

années 1418-1420, mais, en ce qui concerne l'exercice de la charité, nous n'avons pas trouvé de pratiques semblables pendant le siècle suivant<sup>47</sup>.

Les sources arabes ne nous permettent pas de décrire en détail les modalités concrètes du changement mis en acte par l'autorité mamelouke après 1365. Il est toutefois important de comprendre comment le statut de *thaghr* conditionnait l'espace de la ville et son usage en cette époque. Pendant le xv<sup>e</sup> siècle, ce statut particulier de la ville accentua la division de l'espace entre la ville proprement dite et la zone de l'Isthme.

Le port d'Alexandrie et, en théorie, celui de Damiette avaient le statut privilégié de *thaghr al-islâmiyya*, mentionné par les manuels de chancellerie, ce qui n'était pas le cas pour d'autres ports du littoral comme Aboukir. Le concept de *thaghr al-islâmiyya* indiquait, en pratique, un statut spécial accordé par les sultans, qui reconnaissaient ces lieux comme des débouchés du commerce d'une valeur stratégique pour l'État, notamment en épices. Pour les Mamelouks, Alexandrie et Damiette étaient des zones où les échanges étaient réglés par de complexes procédures, et où le libre commerce était subordonné à l'accomplissement des transactions gouvernementales. Vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, notamment, le port d'Aboukir se spécialisa dans la distribution de produits autres que les épices. La juridiction sur ce port était différente, libre, semble-t-il de restrictions sultaniennes, mais on ne pouvait pas y trafiquer en épices<sup>48</sup>. Apparemment, il y avait peu de contrôle sur ce qui se passait à Aboukir, pas même sur la contrebande ou le mouillage des nefes fugitives. Quand les Vénitiens étaient en mauvais rapports avec les Mamelouks, ils menaçaient d'envoyer leurs galées à Aboukir et pas à Alexandrie. La doctrine sous-jacente à cette distinction était que le négoce des épices pouvait seulement avoir lieu dans le cadre des restrictions, mais aussi des avantages, fournis par l'administration mamelouke. L'importance stratégique du *thaghr* s'accrut en raison des expérimentations du gouvernement égyptien en matière d'épices. Avec des précédents depuis les années 1420, un système d'attribution de stocks d'épices sultaniennes se consolida en 1450 et dura jusqu'à la fin de la période mamelouke<sup>49</sup>.

Après 1400, et pendant tout le xv<sup>e</sup> siècle, les notaires mentionnent un système de juridiction commerciale particulier, qui prévoyait une « zone spéciale », à l'intérieur des remparts, mais séparée du reste de la ville. Cette zone était un lieu connu comme « entre les deux portes », où les

47. Voir, par exemple, le testament du Candiotte Giacomello de Lio. De Lio dicte son testament devant le notaire Giovanni Campioni. Pour exécuter testamentaire, il nomme sa femme, Setil Beni, tout comme ses deux enfants. Il prend les dispositions pour être enterré dans l'église de Saint Nicolas d'Alexandrie à laquelle il lègue une somme. Il laisse une autre somme à l'église de Sainte-Marie-des-Génois, ainsi qu'aux indigents et aux porteurs de son cercueil, ASV, CI, B. 36, Notaire G. Campione, 18/10/1363. Pour d'autres testaments semblables, ASV, CI, B. 36, Notaire G. Campione, 19/05/1362, 02/06/1362.

48. Les indications concernant le port d'Abu Kir (it. *Bicchieri*) et de Rosette regardent invariablement des nations ou des trafics d'importance secondaire, comme ceux des vaisseaux faisant la navette entre ce port et l'île de Rhodes (emportant du bois, raisins secs, etc.), M. SANUDO, *I diarii di Marino Sanuto*, Bologne, 1969, III, col. 1030-31. Ainsi nous trouvons des informations concernant des nefes portugaises, ou des bateaux employés pour le hağğ en provenance d'Istanbul, *Ibidem*, I, col. 1031. Pour des bateaux qui chargent des épices à Alexandrie pour ensuite compléter leurs frets à Abu-Kir, SANUDO, *Diarii*, III, col. 1122-1123.

49. APPELLÁNIZ 2009, p. 115-142.

marchandises étaient déposées, et qui, à en juger par la description de E. Piloti, correspondait avec ce qu'il décrit comme la « double douane »<sup>50</sup>.

La première mention explicite de cet endroit faite par un notaire date de 1400, à propos d'un magasin qui se trouve *inter duas portas Alexandria a latere dextro ingrediendo*<sup>51</sup>. Ensuite, plusieurs documents citent clairement cette division du *thaghr* en trois sections différentes : « *intus alexandria...inter duas portas...extra portas alexandrie* ». Il semble évident que dans sa *Veduta d'Alessandria* (1472), Ugo Comminelli, qui a représenté la ville depuis le point de vue d'un observateur qui se trouve dans la mer, a voulu souligner l'importance de cet espace<sup>52</sup>. Cette zone située entre les deux portes constituait une sorte de *frontière dans la frontière* et était le centre de la vie marchande ; sa configuration particulière suggère une fonctionnalité économique précise, au-delà des simples fonctions fiscales, sur laquelle, malheureusement, on ne peut émettre de que des hypothèses. La double structure de la Douane, le complexe système d'accès, et le fait que les marchandises pouvaient être placées dans des magasins privés à l'intérieur de cet endroit, en attente d'être extraites de la douane, restent donc difficiles à expliquer. Des bâtiments liés à l'autorité sultanienne qui se trouvaient dans cette zone ou près d'elle sont mentionnés dans les années 1450, dont un « *in castro sete sultani ... infra duas portas* »<sup>53</sup>. Une fiscalité particulière était en vigueur dans cet espace, qui concernait par exemple, le vin, un produit clé dans le système de pratiques culturelles de la communauté étrangère<sup>54</sup>. Les marchandises pouvaient être déchargées dans le « port ou plage », et y pouvaient être l'objet de nouvelles transactions, mais elles recevaient un traitement différent quand elles étaient apportée dans cette zone placée entre les deux portes. De même, certains individus recherchés avaient le droit de rester dans les nefes mais pouvaient se refuser de descendre au port. L'autorité mamelouke empêchait d'autres personnes de sortir des portes de la ville et d'accéder au port, comme il se passe par exemple dans le cas de certains Rhodiens. Au contraire, un marchand génois en conflit avec un patron de nef se refuse de sortir de la ville et d'aller au port<sup>55</sup>. Dans la vie quotidienne des étrangers d'Alexandrie, il fallait discerner entre, d'un côté, la zone de l'Isthme, qui comprend ce que les notaires désignent comme *port, plage* ou *marina*, et de l'autre cet espace nommé « entre les deux portes », attaché à la ville *intra muros*. Les documents montrent donc qu'à cette division spatiale correspondait un traitement fiscal et juridique différencié pour chaque zone. Il reste difficile de

50. PILOTTI 1958, p. 179-181. La question de l'emplacement de la Douane est exhaustivement traitée dans la contribution d'A. Sopraccasa dans ce volume. Une reconstruction détaillée des accès à la ville est fourni par CHRIST 2006, Chapitre 4.

51. ASV, CI, B. 222, Notaire A. Vactaciis, 24/04/1405.

52. *Veduta d'Alessandria - Secolo XV*, d'Ugo Comminelli, 1472, in JONDET1921, pl. I, [http://www.cealex.org/sites/ottoman/cartes/1472\\_Ugo\\_Com\\_alex.jpg](http://www.cealex.org/sites/ottoman/cartes/1472_Ugo_Com_alex.jpg).

53. « *In castro sete sultani in alexandria* », ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 27/08/1455, un document parle de certains colis de marchandises placés « *in castro sete sultani, positi et situati infra duas portas* », ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 31/08/1455; il faut remarquer que les documents placent cet endroit *sous* (infra) les portes et non *entre* les portes. Le mot « *sete* » doit sûrement provenir d'un terme arabe. D'autres documents décrivent l'accès à cet espace depuis la ville, *alexandria...ad primam portam alexandrie per quam itur infra duas portas*, ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 30/08/1455, *alexandrie terre egypti sub portam praes januam per quam itur infra duas portas alexandria*, ASV, CI, B. 211, Notaire N. Turiano, 21/05/1455.

54. Un document concernant la vente d'un magasin privé décrit l'endroit dans ces termes : « *magazenum quod est inter duas portas ubi ponuntur vina* », ASV, CI, B. 222, Notaire A. Vactaciis, 1405-05-24.

55. ASV, CI, B. 222, Notaire A. Vactaciis, 1400-09-16, 1405-05-06

démontrer que cette configuration de la ville date effectivement d'après 1365, mais il est certain que cette polarisation administrative et spatiale s'accroît pendant le xv<sup>e</sup> siècle et dure jusqu'à la fin du sultanat.

À cette division spatiale correspondait également une séparation dans les pratiques de l'administration. Les officiers qui contrôlaient le port appartenaient à l'administration civile, tandis que dans la ville l'autorité était représentée par le Nâ'ib ou gouverneur militaire. Les premiers étaient attachés au *Dîwân al-khâss*, qui relevait pendant le xv<sup>e</sup> siècle du *Nâzîr al-khâss* du Caire. Or, ce dernier est le plus souvent un civil, et pendant les premières décennies du siècle nous pouvons reconstruire des réseaux dans l'administration qui lient les officiers du port et leurs familles aux milieux civils de la Cour<sup>56</sup>. Sous les ordres du *Qâdî nâzîr al-thaghr*, un groupement de secrétaires gérait les affaires relatives aux débarquements, tandis que le *nâzîr al-thaghr* était lui-même lié aux Douanes et au *Bayt al-mâl*. Cette institution avait un rôle important sur le plan financier : les marchands qui avaient un volume de commerce considérable bouclaient des montages financiers avec le *Nâzîr al-thaghr* sur les quantités à payer en concept de taxes<sup>57</sup>. A son tour, le Nâ'ib ou gouverneur militaire d'Alexandrie apparaît surtout le représentant de la justice sultanienne. En raison de la tradition islamique du *Hukm al-mazâlim*, il exerçait la juridiction sur les conflits qui ne trouvaient pas de solution par le truchement de la justice consulaire.

Pour cette époque, les recherches de D. Behrens-Abouseif indiquent des changements dans le tissu urbain, notamment dans le quartier nord, entre le *Bâb al-bahr* et le *Bâb al-akhdar*, où se concentraient la plupart des bâtiments aux fonctions commerciales ou associés à l'autorité mamelouke<sup>58</sup>. Or il s'agit toujours d'une ville que se replie sur elle-même, et qui a du mal à remettre en cause une configuration spatiale précise, modelée selon les exigences du commerce avec les Francs. L'une des questions qui ont attiré l'attention des chercheurs est celle du déplacement de la ville en dehors des remparts, et le peuplement de l'Isthme à l'époque ottomane. La ville sortit au cours du xvi<sup>e</sup> siècle de son emplacement pour se pencher vers la Méditerranée. C'est que, sous les Ottomans, l'alliance stratégique avec Venise, la réglementation des convois des galées<sup>59</sup>, et en général les routes de commerce et la politique vers les nations européennes changèrent radicalement. Pour comprendre le changement du rapport entre cette ville-port et la mer à l'époque moderne, il faut prendre en considération les raisons sous-jacentes à cette rigoureuse division de l'espace du *thaghr* mamelouk. Pour dissuader les ambitions franques de s'emparer des places côtières, les Mamelouks avaient toujours évité les agglomérations urbaines près du littoral<sup>60</sup>. Il est donc peu probable qu'ils aient permis l'urbanisation de l'Isthme, un espace économiquement stratégique et sujet à une réglementation rigide.

56. APPELLANIZ 2009, chapitre 2.

57. Le *Qâdî nâzîr*, ou Qâdî de la douane d'Alexandrie (*cadî nadrum, cadî doane alexandrie*), émettait des titres sur les taxes à payer au Bayt al-Mâl, ASV, *Ci, Notai*, B. 22, Notaire V. Bonfantius, 02/12/1418, 02/12/1418bis.

58. BEHRENS-ABOUSEIF 2002, p. 119-120.

59. F.C. LANE, « Fleets and Fairs: The Functions of the Venetian Muda » in *Studi in onori di Armando Saporì*, Milan, Istituto Editoriale Cisalpino, 1957, p. 649-663, particulièrement p. 654.

60. AVALON 1996, particulièrement le Chapitre IV « Les Mamelouks et la puissance navale » p. 109-117.

## Conclusions

Alexandrie subit une évolution qui peut être aperçue depuis le point de vue de la communauté étrangère, telle qu'elle est représentée dans les actes des notaires vénitiens. Héritière de la fin des croisades, la communauté du XIV<sup>e</sup> siècle céda progressivement sa place à une autre, où l'élément commercial et le statut élitair des individus l'emportaient. Comme on l'a vu, au fur et à mesure qu'on approche la moitié du XV<sup>e</sup> siècle, certains indices, comme l'appartenance des nouveaux Alexandrins aux élites des républiques marchandes, offrent l'image d'une ville-port marquée par la mobilité des marchands en Méditerranée.

Cette évolution s'inscrit dans des phénomènes majeurs, comme l'appropriation de la part du sultanat mamelouk du commerce indo-méditerranéen, le dépassement de la crise du XIV<sup>e</sup> siècle, l'affaiblissement des interdictions de l'Église en matière de commerce avec les Musulmans ou la prolifération des échanges en dehors de l'espace de la Mer Noire, désormais destinée à jouer un rôle secondaire.

La disparition des mentions de cette communauté primitive, enracinée dans la ville, nous aide également à expliquer pourquoi Alexandrie est si souvent représentée par les voyageurs du XV<sup>e</sup> siècle comme un endroit en décadence et une ville en ruines, alors que l'augmentation des échanges est bien documentée. L'urbanisation manquée de la zone de l'Isthme – qui devra attendre jusqu'à l'époque ottomane pour se développer –, la séparation entre celle-ci et la ville intra muros, et la concentration progressive des étrangers dans des lieux comme les funduqs expriment l'image d'un espace fortement marqué par les échanges. Tant que le sultanat d'Égypte maintint son intérêt pour le commerce international, la ville garda une configuration spatiale précise.

Contrairement à d'autres comptoirs de la Méditerranée qui servaient de base pour une nation marchande déterminée, le caractère d'Alexandrie en tant que ville-port demeure dans l'équilibre entre plusieurs groupements et l'interaction entre eux. Ainsi, la communauté résidente du XIV<sup>e</sup> siècle, et la prédominance de l'élément gréco-vénitien, alla en s'affaiblissant et un véritable milieu d'affaires se constitua à Alexandrie vers la fin de la période mamelouke.

# Résumés

Anglais, français, arabe

---

## Alexandria, the Development of a Port City (1360–1450)

*Francisco Apellániz*

This paper aims to underline the importance of foreign communities in understanding the transformation of Alexandria into a port city. We shall refer to data provided by several notarial registers compiled by Venetian notaries posted to Egypt who drew up their contracts in the *funduqs* and streets of the town. The descriptions of social practices (from marriage to burial) and the structure of this community that was foreign not only through nationality but also through manner and social status, shows us the development of the group rather than its decline. The community of the 14th century, linked to Venetian expansion and the later crusades, lost its regional character as it developed, to become, towards the 1450s, a complex and elitist business community. This hypothesis will also be supported by observations of trading areas and the use of them by the foreign community.

## Alexandrie, l'évolution d'une ville-port (1360-1450)

*Francisco Apellániz*

Cette contribution a pour but de souligner l'importance des communautés étrangères pour comprendre la transformation d'Alexandrie en une ville-port. Nous aurons recours à des séries de données en provenance de plusieurs registres notariaux, rédigés par les notaires vénitiens envoyés en Égypte et qui passaient leurs actes dans les *funduqs* et les rues de la ville. La description des pratiques sociales (du mariage jusqu'à l'enterrement) et la structuration de cette communauté étrangère non seulement par nations, mais aussi par genres et statuts sociaux, nous montre une évolution du groupement, plutôt que son déclin. La communauté du XIV<sup>e</sup> siècle, liée à l'expansion vénitienne et aux dernières croisades, évolua en perdant son caractère régional, pour devenir vers les années 1450 un milieu d'affaires complexe et élitaire. Cette hypothèse sera en outre appuyée par l'observation des espaces marchands et de leur utilisation par la communauté étrangère.

## الإسكندرية، تطور مدينة – ميناء (١٣٦٠–١٤٥٠)

فرنسيسكو أبيلانيز

يهدف هذا البحث إلى إبراز أهمية المجتمعات الأجنبية في تحويل الإسكندرية إلى مدينة – ميناء. سنلجأ في ذلك إلى مجموعة من المعلومات والمعطيات جاءتنا من عدة سجلات كُتِبَ وثائقها موثوق عقود بنادقة أُرسِلوا إلى مصر، وقد وثقوا عقودهم في الفنادق وفي شوارع المدينة. يكشف لنا وصف الممارسات الاجتماعية (من الزواج حتى الدفن) كما يظهر لنا تنظيم هذه المجتمع الأجنبي، ليس وفقاً لجنسيته فقط إنما وفقاً لجنسه ومكانته الاجتماعية أيضاً، تطور هذا المجتمع وليس انحطاطه. لقد تطور مجتمع القرن الرابع عشر المرتبط بالتوسع البندقي وبالحمالات الصليبية الأخيرة متخلصاً من طابعه الإقليمي ليصبح في خمسينيات القرن الخامس عشر تقريباً مجتمع أعمال معقداً وخبوياً. وسنعزز هذه الفرضية بدراسة الأماكن التجارية واستخدام المجتمع الأجنبي لها.

# Abréviations bibliographiques

---

## *Périodiques*

*AnIsl* : *Annales Islamologiques* (Le Caire)

*BCH* : *Bulletin de Correspondance Hellénique* (Athènes)

*BSRAA* : *Bulletin de la Société Royale d'Archéologie d'Alexandrie* (Alexandrie) qui devient en 1952 le

*BSAA* : *Bulletin de la Société d'Archéologie d'Alexandrie*

*BSOS* : *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*

*CRAI* : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (Paris)

*JAOS* : *Journal of the American Oriental Society* (New Haven, Conn.)

*JESHO* : *Journal of the Economic and Social History of Orient* (Leyde)

*MSRev* : *Mamluk Studies Review* (Chicago)

*MEFRA* : *Mélanges de l'École française de Rome* (Rome)

*QSA* : *Quaderni di Studi Arabi*

*ROMM* : *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* (Aix-en-Provence)

# Bibliographie

---

La bibliographie est composée des études qui sont citées plus d'une fois dans un article ou dans le volume. Les sources inédites ou imprimées sont citées au cœur de chaque article.

Sur les quatre journées consacrées à Alexandrie médiévale, voir les actes précédents :

## ALEXMÉD 1, 1998

Chr. DÉCOBERT, J.-Y. EMPEREUR (éd.), *Alexandrie médiévale 1, Études Alexandrines 3*, Le Caire, IFAO, 1998.

## ALEXMÉD 2, 2002

Chr. DÉCOBERT (éd.), *Alexandrie médiévale 2, Études Alexandrines 8*, Le Caire, IFAO, 2002.

## ALEXMÉD 3, 2008

J.-Y. EMPEREUR, Chr. DÉCOBERT (éd.), *Alexandrie médiévale 3, Études Alexandrines 16*, Le Caire, IFAO, 2008.

Et le présent volume, abrégé :

## ALEXMÉD 4, 2011

Chr. DÉCOBERT, J.-Y. EMPEREUR, Chr. PICARD (éd.), *Alexandrie médiévale 4, Études Alexandrines 24*, Alexandrie, CEALex, 2011.

## ABULAFIA 1977

D. ABULAFIA, *The two Italies. Economic relations between the Norman Kingdom of Sicily and the Northern Communes*, Cambridge U.P., 1977.

## AIRALDI, KEDAR 1986

G. AIRALDI, B.Z. KEDAR, *I Comuni italiani nel Regno crociato di Gerusalemme*, Gênes, 1986.

## APELLÁNIZ 2009

F.J. APELLÁNIZ RUIZ DE GALARRETA, *Pouvoir et finance en Méditerranée pré-moderne : le deuxième État mamelouk et le commerce des épices (1382-1517)*, Barcelone, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2009.

## ARBEL 2004

B. ARBEL, « The Last Decades of Venice's Trade with the Mamluks : Importations into Egypt and Syria », *MSRev* 8.2, 2004, p. 37-86.

## ASHTOR 1971

E. ASHTOR, *Les métaux précieux et la balance des paiements du Proche-Orient à la basse époque*, in *Monnaie, prix, conjoncture* 10, Paris, SEVPEN, 1971.

## ASHTOR 1973

E. ASHTOR, « La découverte de la voie maritime aux Indes et les prix des épices », *Mélanges en l'honneur de Fernand Braudel*, I, Toulouse, 1973, p. 31-47, repris

dans *Studies on the Levantine Trade in the Middle Ages*, Londres, Variorum Reprints, 1978.

**ASHTOR 1976**

E. ASHTOR, « Spice Prices in the Near East in the 15th Century », *Journal of the Royal Asiatic Society*, Londres, 1976, p. 26-41, repris dans *Studies on the Levantine Trade in the Middle Ages*, Londres, Variorum Reprints, 1978.

**ASHTOR 1978**

E. ASHTOR, « Il volume del commercio levantino di Genova nel secondo Trecento », in *Saggi e Documenti del Civico Istituto Colombiano. Studi e Testi 1*, Gênes, 1978, p. 391-432, repris dans *id.*, *East-West Trade in the Medieval Mediterranean*, Londres, 1986, n° V.

**ASHTOR 1983a**

E. ASHTOR, *Levant Trade in the Later Middle Ages*, Princeton, 1983.

**ASHTOR 1983b**

E. ASHTOR, « The Number of Jews in Medieval Egypt II », in *The Jews and the Mediterranean Economy 10th-15th Centuries*, repris dans Variorum Reprints, Collected Studies, Londres, 1983, non paginé.

**ASHTOR 1986a**

E. ASHTOR, « Levantine Weights and Standard Parcels : A Contribution to the Metrology of the Later Middle Ages », in *id.*, *East-West Trade in the Medieval Mediterranean*, éd. B.Z. KEDAR, Variorum Reprints, Collected Studies Series, 245, n° II, Londres, 1986.

**ASHTOR 1986b**

E. ASHTOR, « Pagamento in contanti e baratto nel commercio italiano d'oltremare (secoli XIV-XVI) », in *id.*, *East-West Trade in the Medieval Mediterranean*, éd. B.Z. KEDAR, Variorum Reprints, Collected Studies Series, 245, n° III, Londres, 1986.

**AYALON 1996**

D. AYALON, *Le phénomène mamelouk dans l'Orient islamique*, coll. *Islamiques*, Paris, PUF, 1996.

**BALARD 1966**

M. BALARD, « Les Génois en Roumanie entre 1204 et 1261. Recherches dans les minutiers notariaux génois », *MEFRA* 78, 1966, p. 467-502.

**BALARD 1978**

M. BALARD, *La Roumanie génoise (XII<sup>e</sup>-début du XV<sup>e</sup> siècle)*, 2 vol., Gênes-Rome, 1978.

**BALARD 1999**

M. BALARD, « Notes sur le commerce entre l'Italie et l'Égypte sous les Fatimides », in M. BARRUCAND (éd.), *L'Égypte fatimide, son art et son histoire*, Paris, 1999, p. 627-633.

**BALARD 2007**

M. BALARD, « Les relations économiques entre l'Occident et le monde islamique à la fin du Moyen Âge. Quelques remarques », in S. CAVACIOCCHI (éd.), *Relazioni economiche tra Europa e mondo islamico secc. XIII-XVIII*, 2 vol., *Atti delle «Settimane di Studi» dell'Istituto Internazionale di Storia Economica 'F. Datini'* 38, Florence, 2007, p. 194-218.

**BALARD, DUCELLIER 1995**

M. BALARD, A. DUCELLIER (éd.), *Coloniser au Moyen Âge*, Paris, 1995.

**BALARD, MÉLANGES 2004**

D. COULON, C. OTTEN-FROUX, P. PAGÈS et D. VALÉRIAN (dir.), *Chemins d'outre-mer. Études d'histoire sur la Méditerranée médiévale offertes à Michel Balard*, préface d'Hélène Ahrweiler, Paris, 2004, 866 p. en deux tomes.

**BALOG 1980**

P. BALOG, *The Coinage of the Ayyūbids*, *Royal Numismatic Society, Special Publication* 12, Londres, 1980.

**BEHRENS-ABOUSEIF 2002**

D. BEHRENS-ABOUSEIF, « Topographie d'Alexandrie médiévale », in *ALEXMÉD* 2, 2002, p. 113-126.

**BLANCARD 1884-1885**

L. BLANCARD, *Documents inédits sur le commerce de Marseille au Moyen Âge*, 2 vol., Marseille, 1884-1885.

**BORRUT 2007**

A. BORRUT, *Entre mémoire et pouvoir : l'espace syrien sous les derniers Omeyyades et les premiers Abbassides (v. 692-809)*, *Islamic History and Civilization* 81, Leiden, Brill, thèse de doctorat, Université Paris Panthéon-Sorbonne, (dir. Ch. Picard), 2007.

**BOUDERBALA 2008**

S. BOUDERBALA, *Jund Misr : étude de l'administration militaire dans l'Égypte des débuts de l'Islam (21/642-218/833)*, thèse de doctorat, Université Paris Panthéon-Sorbonne (dir. F. Micheau), 2008.

**CAHEN 1964**

Cl. CAHEN, « Douanes et commerce dans les ports méditerranéens de l'Égypte médiévale d'après le *Minbādj* d'al-Makhzūmī », *JESHO* 7.3, 1964, p. 217-314.

**CAHEN 1977**

Cl. CAHEN, *Makhzūmiyyāt. Études sur l'histoire économique et financière de l'Égypte médiévale*, Leyde, 1977.

**CAHEN 1977a**

Cl. CAHEN, « Douanes et commerce dans les ports méditerranéens de l'Égypte médiévale d'après le *Minbādj* d'al-Makhzūmī », in CAHEN 1977, p. 57-154.

**CAHEN 1977b**

Cl. CAHEN, « Contribution à l'étude des impôts dans l'Égypte médiévale », in CAHEN 1977, p. 22-56.

**CHARLES-DOMINIQUE 1995**

P. CHARLES-DOMINIQUE, *Voyageurs arabes, Ibn Fadlan, Ibn Jubayr, Ibn Battuta et un auteur anonyme, Bibliothèque de la Pléiade*, 413, Paris, 1995.

**CHRIST 2012**

G. CHRIST, *Trading Conflicts. Venetian Merchants and Mamluk Officials in Late Medieval Alexandria*, Leyde, 2012.

**COHEN 1980**

M. COHEN, *Jewish Self-Government in Medieval Egypt*, Princeton, 1980.

**COMBE 1949**

É. COMBE, « Notes de topographie et d'histoire alexandrine », *BSRAA* 38, 1949, p. 89-112.

**COULON 2004**

D. COULON, *Barcelone et le grand commerce d'Orient au Moyen Âge. Un siècle de relations avec l'Égypte et la Syrie-Palestine (ca. 1330 - ca. 1430)*, *Bibliothèque de la Casa de Velázquez* 27, Madrid-Barcelone, 2004.

**COULON 2011**

D. COULON, « El desarrollo del comercio catalán en el Mediterráneo oriental durante el reinado de Jaime I », *La figura de Jaume I. L'economia urbana, comercial i marítima*, Barcelone, 2011.

**DÉCOBERT 1991**

Ch. DÉCOBERT, *Le mendiant et le combattant. L'institution de l'islam*, Paris, Seuil, 1991.

**DÉCOBERT 1998**

Chr. DÉCOBERT, « Alexandrie au XIII<sup>e</sup> siècle, une nouvelle topographie », in *ALEXMÉD* 1, 1998, p. 71-100.

**DEN HEIJER 1989**

J. DEN HEIJER, *Marwāb Ibn Mansūr Ibn Mufarrig et l'historiographie copto-arabe. Étude sur la composition de l'Histoire des Patriarches d'Alexandrie, Corpus*

*Scriptorium Christianorum Orientalium* 513, *Subsidia* 81, Louvain, 1989.

**DONNER 1998**

F. DONNER, *Narratives of Islamic Origins. The beginnings of Historical Writing*, Princeton, 1998.

**FISCHEL 1958**

W. FISCHEL, « The Spice Trade in Mamluk Egypt : a Contribution to the Economic History of Medieval Islam », *JESHO* 1, 1958, p. 157-174.

**GARCIN 1972**

J.-Cl. GARCIN, « Jean-Léon l'Africain et 'Aydhab », *AnIsl* X, 1972, p. 189-209, repris dans *Espaces, pouvoirs et idéologies de l'Égypte médiévale*, Londres, 1987.

**GARCIN 1976**

J.-Cl. GARCIN, *Un centre musulman de la Haute-Égypte médiévale : Qūs*, Le Caire, IFAO, 1976, 2<sup>de</sup> éd. 2005.

**GOITEIN 1960**

S.D. GOITEIN, « The Unity of the Mediterranean World in the "Middle" Middle Ages », *Studia Islamica* 12, 1960, p. 29-42.

**GOITEIN 1962**

S.D. GOITEIN, « La Tunisie du XI<sup>e</sup> siècle à la lumière des documents de la Géniza du Caire », in *Études d'orientalisme dédiées à la mémoire de Lévi-Provençal*, Paris, 1962, II, p. 559-579.

**GOITEIN 1967-1986**

S.D. GOITEIN, *A Mediterranean Society, The Jewish Communities of the Arab World as Portrayed in the Documents of the Cairo Geniza*, 5 vol., Berkeley - Los Angeles, University of California Press, 1967-1986; vol. V (index) avec P. SANDERS, 1993.

**GOITEIN 1967**

S.D. GOITEIN, *A Mediterranean Society. The Jewish Communities of the Arab World as Portrayed in the Documents of the Cairo Geniza*, Vol. 1 : *Economic Foundations*, Berkeley - Los Angeles, 1967.

**GOITEIN 1973**

S. D. GOITEIN, *Letters of Medieval Jewish Traders*, traduit de l'arabe, introduction et notes, Princeton : Princeton University Press, 1973.

**GOITEIN, FRIEDMAN 2008**

S. D. GOITEIN, M. A. FRIEDMAN, *India Traders of the Middle Ages: Documents from the Cairo Geniza (India Book)*, Leyde, 2008.

**HARBOUN 1986**

H. HARBOUN, « Benjamin de Tudèle : 1165-66/1172-73 », in *Les voyageurs juifs du XII<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence, 1986.

**HEYD 1866**

W. HEYD, (GUGLIELMO), *Le colonie commerciali degli Italiani in Oriente nel medio evo*. 2 vols., *Nuova collezione di opere storiche* VI, Venise, Turin, 1866.

**HEYD 1885-1886**

W. HEYD, *Histoire du commerce du Levant au Moyen Âge*, 2 vol., traduit par Furcy RENAUD, Leipzig, 1886; réédition Amsterdam, 1959.

**HEYD 1913**

G. HEYD, *Storia del commercio del Levante nel Medio Evo*, Biblioteca dell'economista. Ser. V, vol. 10, Turin, UTET, 1913.

**HINZ 1955**

W. HINZ, *Islamische Masse und Gewichte : umgerechnet ins metrische System, Handbuch der Orientalistik, Ergänzungsband* 1, Heft 1, Leyde, 1955.

**HOYLAND 1997**

R.G. HOYLAND, *Seeing Islam as Others Saw it: A Survey and Evaluation of Christian, Jewish and Zoroastrian Writings on Early Islam*, Princeton, 1997.

**JACOBY 1999**

D. JACOBY, « Cretan Cheese : a Neglected Aspect of Venetian Medieval Trade », in E.E. KITTELL, T.F. MADDEN (éd.) *Medieval and Renaissance Venice*, Chicago, Urbana, 1999, p. 49-68. Repris dans *Commercial Exchange across the Mediterranean: Byzantium, The Crusader Levant, Egypt and Italy*, Variorum Collected Studies Series, Londres, 2005.

**JONDET 1921**

G. JONDET, *Atlas historique de la ville et des ports d'Alexandrie, Mémoires de la Société Sultanieh de Géographie* II, Le Caire, 1921.

**KAMAL 1926-1951**

Y. KAMAL, *Monumenta cartographica Africae et Aegypti*, 5 vol., Le Caire, 1926-1951.

**KEDAR 1983**

B.Z. KEDAR, « Mercanti genovesi in Alessandria d'Egitto negli anni sessanta del secolo XI », in *Miscellanea di Studi storici*, II, Gênes, 1983, p. 19-30.

**KRUEGER 1933**

H. C. KRUEGER, « Genoese trade with northwest Africa in the Twelfth Century », *Speculum* 8, 1933, p. 377-395.

**KRUEGER 1937**

H. C. KRUEGER, « The wares of exchange in the genoese African traffic in the Twelfth Century », *Speculum*, 12, 1937, p. 57-71

**LABIB 1965**

S. LABIB, *Handelsgeschichte Ägyptens im Spätmittelalter : 1171-1517*, Wiesbaden, 1965.

**LAGARDÈRE 1995**

V. LAGARDÈRE, *Histoire et société en Occident musulman au Moyen Âge. Analyse du Mi'yār d'al-Wanšārīsi*, Madrid, 1995.

**LOMBARD 1969**

M. LOMBARD, *L'Islam dans sa première grandeur*, Paris, 1969.

**MANN 1970**

J. MANN, *The Jews of Egypt and Palestine under Fatimid Caliphs*, II, New York, 1970.

**MANSOURI 1995**

M.T. MANSOURI, « Les communautés marchandes occidentales dans l'espace mamlouk (XIII<sup>e</sup>- XV<sup>e</sup> siècle) », in BALARD, DUCELLIER 1995, p. 89-101 et notes 107-111.

**MARIN 1800**

C. A. MARIN, *Storia Civile e Politica del Commercio de Veneziani*, Vol. VII, Venise, 1800..

**MORRISSON 2001**

C. MORRISSON, « Coin Usage and Exchange Rates in Badoer's 'Libro Dei Conti' », *Dumbarton Oaks Papers* 55, 2001, p. 217-254.

**MÜLLER-WIENER 1992**

M. MÜLLER-WIENER, *Eine Stadtgeschichte Alexandrias von 564/1169 bis in die Mitte des 9./15. Jahrhunderts. Verwaltung und innerstädtische Organisationsformen, Islamkundliche Untersuchungen* 159, Berlin, 1992.

**PELLAT 1986**

Ch. PELLAT, *Cinq calendriers égyptiens*, Le Caire, IFAO, 1986.

**PICARD 2004**

Chr. PICARD, « Les arsenaux musulmans de la Méditerranée et de l'océan Atlantique (VII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », in BALARD, MÉLANGES 2004, p. 693-710.

**PILOTI 1950**

E. PILOTI, *L'Égypte au commencement du quinzième siècle d'après le traité d'Emmanuel Piloti de Crète (Incipit 1420)*, intr. et notes de P.H. DOPP, Le Caire, 1950.

**PILOTI 1958**

E. PILOTI, *Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage en Terre Sainte*, éd. P.-H. DOPP, *Publications de l'Université Lovanium de Léopoldville* 4, Louvain, Paris, 1958.

**RAMBERT 1949**

G. RAMBERT, *Histoire du commerce de Marseille, vol. I, Antiquité et Moyen Âge jusqu'en 1291*, Paris, 1949.

**RÉGNIER-BOHLER (éd.) 1997**

D. RÉGNIER-BOHLER (éd.), *Croisades et pèlerinages. Récits, chroniques et voyages en Terre Sainte, XI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1997.

**REINAUD 1848**

M. REINAUD, *Géographie d'Aboul Feda*, Paris, 1848.

**SCHAUBE 1906**

A. SCHAUBE, *Handelsgeschichte der romanischen Völker des Mittelmeergebiets bis zum Ende der Kreuzzüge*, Munich-Berlin, 1906.

**SENNOUNE 2004**

O. SENNOUNE, «Fondouks, khans et wakalas à Alexandrie à travers les récits de voyageurs », *AnIsl* 38.2, 2004, p. 453-489.

**SHOSHAN 1979-80**

B. SHOSHAN, « Grain Riots and the 'Moral Economy : Cairo, 1350-1517 », *Journal of Interdisciplinary History* 10, 1979-80, p. 459-478.

**SIJPESTEIJN 2004**

P.M. SIJPESTEIJN « Travel and Trade on the River », in SIJPESTEIJN, SUNDELIN (éd.), 2004, p. 115-152.

**SIJPESTEIJN 2007**

P.M. SIJPESTEIJN, « New Rule over Old Structures : Egypt after the Muslim Conquest », *Proceedings of the British Academy* 136, 2007, p. 183-200

**SIJPESTEIJN, SUNDELIN (éd.) 2004**

P.M. SIJPESTEIJN, L. SUNDELIN (éd.), *Papyrology and the History of Early Egypt, Coll. Islamic History and Civilization, Studies and texts* 55, Leyde-Boston, 2004.

**STERN 1956**

S.M. STERN, « An original document from the fatimid chancery concerning italian merchants », in *Studi Orientalisti in onore di G. Levi Della Vida*, II, Rome, 1956, p. 529-538.

**STILLMAN 1973**

N.A. STILLMAN, « The Eleventh Century Merchant House of Ibn 'Awkal (A Geniza Study) », *JESHO* 16.1, 1973, p. 15-88.

**TUCCI 1968**

U. TUCCI, « Tariffe veneziane e libri toscani di mercatura », *Studi veneziani* 10, 1968, p. 65-108.

**TUCCI 1977**

U. TUCCI, « Manuali di mercatura e pratica degli affari nel Medioevo », in *Fatti e idee di storia economica nei secoli XII-XX. Studi dedicati a Franco Borlandi*, Bologne, 1977, p. 215-231.

**TUCCI 2007**

U. TUCCI, « Mercanti veneziani e usi di piazza ad Alessandria alla fine del Quattrocento », in S. CAVACIOCCHI (éd.), *Relazioni economiche tra Europa e mondo islamico, secc. XIII-XVIII*, vol. I, *Atti delle « Settimane di Studi » dell'Istituto Internazionale di Storia Economica « F. Datini »* 38, Florence, 2007, p. 365-373.

**UDOVITCH 1977**

A.L. UDOVITCH, « A Tale of Two Cities : commercial relations between Cairo and Alexandria

during the second half of the eleventh century », in D. HERLIHY, H. A. MISKIMIN et A.L. UDOVITCH (éd.), *The Medieval City*, 1977, p. 143-162.

**UDOVITCH 1987**

A.L. UDOVITCH, « L'énigme d'Alexandrie : sa position au Moyen Âge d'après les documents de la Geniza du Caire », *ROMM* 46.1, 1987, p. 71-80.

**UDOVITCH 2002**

A.L. UDOVITCH, « Alexandria in the 11th and 12th Centuries – Letters and Documents of the Cairo Geniza Merchants : an Interim Balance Sheet » in *ALEXMÉD* 2, 2002, p. 99-112.

**VALÉRIAN 1999**

D. VALÉRIAN, « Ifrīqiyan Muslim Merchants in the Mediterranean at the End of the Middle Ages », *Mediterranean Historical Review* 14.2, 1999, p. 47-66

**VALÉRIAN 2006**

D. VALÉRIAN, *Bougie, port maghrébin, 1076-1510*, *BEFAR* 328, Rome, 2006.

**VALLET 2011**

É. VALLET, *L'Arabie marchande. État et commerce sous les sultans rasūlides du Yémen (626-858/1229-1454)*, *Bibliothèque historique des pays d'Islam* 1, Paris, 2011.

**VERLINDEN 1981**

C. VERLINDEN, « Marchands chrétiens et juifs dans l'État mamelouk au début du xv<sup>e</sup> siècle d'après un notaire vénitien », *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome* 51, 1981, p. 19-86.

**Wensinck EI<sup>2</sup>**

A.J. WENSINCK, « khamr ». In *Encyclopaedia of Islam (second edition, on line)*, 994a-998a. Leyde, consulté en 2006.

**WIET 1962**

G. WIET, « Traité des Famines de Maqrīzī », *JESHO* V, 1962, p. 1-90.

## Collection *Études Alexandrines*

Aux presses de l'Institut français d'archéologie orientale, Le Caire :

1. *Alexandrina* 1 (Jean-Yves EMPEREUR éd.), 1998.
2. Véronique FRANÇOIS, *Céramiques médiévales à Alexandrie*, 1999.
3. *Alexandrie médiévale* 1 (Christian DÉCOBERT et Jean-Yves EMPEREUR éd.), 1998.
4. Marie-Dominique NENNA et Mervat SEIF EL DIN, *La vaisselle en faïence d'époque gréco-romaine : catalogue du Musée gréco-romain d'Alexandrie*, 2000.
5. *Nécropolis* 1 : Tombes B1, B2, B3, B8, 2001 (Jean-Yves EMPEREUR et Marie-Dominique NENNA éd.), 2001.
6. *Alexandrina* 2 (Jean-Yves EMPEREUR éd.), 2002.
7. *Nécropolis* 2 (Jean-Yves EMPEREUR et Marie-Dominique NENNA éd.), 2003.
8. *Alexandrie médiévale* 2 (Christian DÉCOBERT éd.), 2002.
9. *Pharos* 1 (à paraître).
10. *L'exception égyptienne ? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine* (Olivier PICARD et Frédérique DUYPAT éd.), 2005.
11. Mervat SEIF EL-DIN, *Die reliefierten hellenistisch-römischen Pilgerfläschen, Untersuchungen zur Zweckbestimmung und Formgeschichte der ägyptischen Pilger- und Feldflaschen während des Hellenismus und der Kaiserzeit*, 2006.
12. Elżbieta RODZIEWICZ, *Bone and Ivory Carvings from Alexandria. French Excavations 1992-2004*, 2007.
13. Dominique KASSAB TEZGÖR, *Tanagréennes d'Alexandrie : Figurines de terre cuite hellénistiques des nécropoles orientales, Musée gréco-romain d'Alexandrie*, 2007.
14. *Alexandria ad Europeam* (Sophie BASCH et Jean-Yves EMPEREUR éd.), 2007.
15. Michael SABOTKA, *Das Serapeum in Alexandria. Untersuchungen zur Architektur und Baugeschichte des Heiligtums von der frühen ptolemäischen Zeit bis Zur Zerstörung 391 n. Chr.*, 2008.
16. *Alexandrie médiévale* 3 (Christian DÉCOBERT et Jean-Yves EMPEREUR éd.), 2008.
17. Jean-Luc FOURNET, *Alexandrie : une communauté linguistique ? ou la question du grec alexandrin*, 2009.
18. *Alexandrina* 3 (Jean-Yves EMPEREUR éd.), 2009.
19. *Alexandrie ottomane* 1 : Michel TUCHSCHERER, *Le renouvellement des privilèges de la nation des Français et des Catalans à Alexandrie en 1528* ; Maria Pia PEDANI, *Reports of Venetian Consuls in Alexandria (1554-1664)*, 2011.
20. Hélène FRAGAKI, *Images antiques d'Alexandrie (I<sup>er</sup> siècle-VIII<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, 2011.
21. Sandrine ÉLAIGNE, *La mobilité des produits et des techniques céramiques en Méditerranée orientale du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. à l'époque claudienne* (sous presse).

**Aux presses du Centre d'Études Alexandrines, Alexandrie :**

22. Delphine DIXNEUF, *Amphores égyptiennes. Production, typologie et diffusion (III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.- IX<sup>e</sup> siècle après J.-C.)*, 2011.
23. Claude BRIXHE, *Timbres amphoriques de Pamphylie*, 2011.
24. *Alexandrie médiévale 4* (Christian DÉCOBERT, Jean-Yves EMPEREUR, Christophe PICARD éd.), 2011.

Pour l'achat des 21 premiers titres de la collection des *Études Alexandrines* : Institut français d'archéologie orientale, 37 rue Cheikh Aly Youssef, Mounira, Le Caire, Égypte – [www.ifao.egnet.net](http://www.ifao.egnet.net)

À partir du volume 22, pour les ventes en Égypte : Centre d'Études Alexandrines, 50 rue Soliman Yousri, 21131 Alexandrie, Égypte

Pour les autres pays : De Boccard *Édition-Diffusion*, 11 rue de Médicis, 75006 Paris, France – [www.deboccard.com](http://www.deboccard.com)

The fourth gathering on the theme of Medieval Alexandria was dedicated to the town as a commercial centre and its relations with the cities of the northern Mediterranean and those lateral connections towards the Maghreb and even to the Red Sea. Going beyond the tradition that sees Alexandria as little more than the outer port of first Fustat and then Cairo, one can begin to draw a more precise picture that develops throughout the run of Arabo-Muslim dynasties up until the Ottoman conquest of 1517. Egyptian archives are confronted with the mostly unpublished sources held in Barcelona, Genoa and Venice. Beyond the simple products of exchange, one finds an Alexandrian business community, men who held the rulers' confidence, magistrates, Alexandrian merchants from the mosaic of communities—Muslim, Copt, Jew, Armenian, Greek etc.—all cheek by jowl for the sake of mutual profit with the great European merchant families. Along the way, European archives help to deconstruct and explain the complex mechanisms of the customs, of the consulates and their funduqs, of the balancing game where each tried to extract the maximum benefit without abusing the other party, where any contract negotiated could easily lead to renegotiation, always maintaining a precarious equilibrium and avoiding any rupture that would be detrimental to all.



Les quatrièmes journées sur Alexandrie médiévale ont été consacrées à la ville de commerce médiévale, à ses rapports avec les cités du nord de la Méditerranée, avec des prolongements vers le Maghreb voire la mer Rouge. Au-delà d'une tradition qui voit Alexandrie en simple avant-port de Fustât puis du Caire, on voit se dessiner une image plus précise, qui évolue au fil des dynasties arabo-musulmanes jusqu'à la conquête ottomane de 1517. Les archives égyptiennes sont confrontées aux sources – largement inédites – conservées à Barcelone, Gênes et Venise. Outre les produits des échanges, on voit une société alexandrine aux affaires, hommes de confiance des dynastes, magistrats, marchands alexandrins dans toutes leurs composantes communautaires – musulmans, coptes, juifs, Arméniens, Grecs, etc. – qui se frottent, pour un profit mutuel, aux grandes familles de marchands européens. Au passage sont démontés et expliqués, à partir des archives européennes, les mécanismes complexes de la douane, des consulats et de leurs funduqs, jeu d'équilibre où chacun essaie de tirer le maximum de profit, en évitant les abus de l'autre partie, mais sans rompre un équilibre précaire, sans arrêt négociable, en évitant une rupture qui serait préjudiciable à tous.

*Couverture* : vue d'Alexandrie tirée de Jacopo Philippo Foresti, da Bergamo, *Supplementum Supplementi Chronicarum*, Venise, Giorgio Rusconi, 20 août 1513.



CEAlex 0003-ÉtAlex24-2011  
ISBN 978-2-11-128614-6  
ISSN 1110-6441



9 782111 286146